

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Paris La Défense
France

Eiffage

Société Anonyme

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés*

Exercice clos le 31 décembre 2020

Eiffage

Société Anonyme

3-7, Place de l'Europe

78140 Vélizy-Villacoublay

Ce rapport contient 80 pages

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Paris La Défense
France

Eiffage **Société Anonyme**

Siège social : 3-7, Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
Capital social : €392.000.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Eiffage,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eiffage S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Contrats de construction à long terme

Note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Les activités de construction représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe.

Le chiffre d'affaire des contrats de construction est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le calcul du pourcentage d'avancement repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux ou l'estimation des coûts à terminaison.

Les estimations budgétaires à terminaison sont basées sur des jugements de la Direction liés à la survenance d'aléas, notamment pour les grands projets. Ces estimations initiales peuvent faire l'objet de révision en cours d'exécution des chantiers et avoir des impacts significatifs sur les résultats.

Compte tenu du caractère significatif des activités de construction dans le chiffre d'affaires du groupe et de l'importance des jugements exercés par la Direction, nous avons considéré la comptabilisation du résultat lié aux contrats de construction à long terme comme un point clé de notre audit.

Travaux d'audit réalisés

Nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance des procédures et des systèmes d'information mis en place par le Groupe pour la comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats de construction à long terme et le suivi des dépenses, et le cas échéant évalué la conception et la mise en œuvre des contrôles clés afférents ;
- pour les activités portant sur des contrats de faibles valeurs unitaires et niveaux de risques, procéder à une analyse du portefeuille de contrats de certaines entités à travers l'examen des variations significatives et des contributions atypiques des contrats ;
- sur une sélection de contrats, fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs (complexité technique, localisation géographique...) :
 - rapprocher le chiffre d'affaires comptabilisé avec les contrats, les avenants signés et les produits supplémentaires considérés comme hautement probables ;
 - procéder à des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers afin de comprendre les jugements qu'ils ont exercés dans la détermination du résultat à terminaison ;
 - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison et des éventuelles provisions pour pertes à terminaison ;
 - comparer les réalisations par rapport aux estimations antérieures afin d'apprécier la fiabilité des estimations.

Goodwill et immobilisations incorporelles du domaine concédé

Notes 6.1 et 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Les Goodwill et les immobilisations du domaine concédé présentent des valeurs nettes comptables de respectivement 3 408 millions d'euros et 11 582 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs comme l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic, des changements de législations ou de réglementations et le contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19.

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur de ces actifs à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les Goodwill.

Pour les besoins des tests de valeur, les Goodwill et immobilisations incorporelles du domaine concédé significatives sont regroupés au sein de groupes d'unités génératrices de trésorerie (« groupes d'UGT ») au niveau desquels sont appréciées les synergies des regroupements d'entreprises.

La détermination de la valeur d'utilité des groupes d'UGT et des éventuelles pertes de valeur à comptabiliser constitue un point clé de l'audit compte tenu du montant important que représentent les Goodwill et les immobilisations du domaine concédé dans les comptes consolidés du Groupe, de l'importance des hypothèses retenues par la Direction et de la sensibilité des valeurs d'utilité à la variation de certaines de ces hypothèses et du contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.

Travaux d'audit réalisés

Pour chaque groupe d'UGT nous :

- vérifions la pertinence de l'approche retenue pour déterminer les groupes d'UGT au niveau desquels sont réalisés les tests de valeur ;
- prenons connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests de valeur ;
- analysons la cohérence des flux prévisionnels de trésorerie avec les flux historiques ;
- effectuons des entretiens avec la direction financière du Groupe afin d'apprécier les principales hypothèses retenues ;
- apprécions le caractère raisonnable des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie prévisionnels notamment en les comparant avec les données de marché, avec l'aide de nos experts ;
- analysons les tests de sensibilité des valeurs d'utilité effectués par la direction.

Provisions pour risques et litiges

Notes 9.1 et 9.2 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Dans le cadre de leurs activités de Travaux, les sociétés du groupe sont parfois impliquées dans des litiges et contentieux relatifs à la bonne exécution des travaux ainsi qu'au respect des délais, à des désaccords sur le prix des prestations, à la survenance de sinistres et à la mise en jeu des garanties données.

Dans les concessions, le groupe constitue des provisions afin de faire face à l'obligation de maintien en bon état d'usage des infrastructures concédées. Elles sont calculées en fonction du coût de remplacement estimé de certaines parties des infrastructures.

L'évaluation de ces provisions pour risques et charges constitue un point clé de l'audit compte tenu :

- du degré élevé de jugement requis de la direction pour déterminer les risques et charges devant faire l'objet d'une provision et pour évaluer les montants à provisionner ;
- de l'incidence potentiellement significative de ces provisions sur le résultat opérationnel du Groupe.

Travaux d'audit réalisés

Pour les principaux risques identifiés, nos travaux d'audit ont principalement consisté à :

- nous entretenir avec la Direction du Groupe, des branches et des principales filiales afin d'obtenir une compréhension des risques et litiges existants ;
- analyser les faits et circonstances pour apprécier la pertinence des estimations de la direction et des hypothèses sous-jacentes. Nous analysons les éléments de procédure et/ou les avis juridiques ou techniques disponibles ;
- corroborer les informations obtenues des avocats sur les procédures en cours et leurs conséquences financières probables avec les provisions comptabilisées ;

- évaluer la qualité des estimations passées de la direction en comparant les montants payés avec les montants antérieurement provisionnés.

Concernant la provision pour maintien en l'état des ouvrages en concession, nous corroborons les données utilisées pour le calcul de la provision avec celles issues du budget des dépenses de renouvellement de chaussées sur 5 ans extrapolé, nous apprécions la cohérence du budget de dépenses par confrontation avec les réalisations observées sur les années précédentes et nous apprécions le bien fondé des hypothèses utilisées pour le taux d'actualisation retenu.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Eiffage S.A. par l'Assemblée générale du 21 juin 1977 pour le cabinet KPMG Audit IS compte tenu des acquisitions et des fusions de cabinets intervenues depuis cette date et du 24 avril 2019 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG Audit IS était dans la 44^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 2^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 mars 2021

Paris La Défense, le 30 mars 2021

KPMG Audit IS

Mazars

Philippe Bourhis
Associé

Olivier Thireau
Associé

Actif

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	6.4	1 814	1 817
Droits d'utilisation des actifs loués	6.5	1 012	889
Immeubles de placement	6.4	59	62
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	6.1	11 582	10 837
Goodwill	6.2	3 408	3 703
Autres immobilisations incorporelles	6.4	271	249
Participations dans les sociétés mises en équivalence	6.3	169	162
Actifs financiers sur accords de concession de services non courants	6.1; 8.1	1 576	1 585
Autres actifs financiers non courants	6.4; 8.1; 8.6	575	612
Impôts différés	10.1; 10.2; 10.4	262	254
Total actif non courant		20 728	20 170
Actif courant			
Stocks	6.6	803	745
Clients et autres débiteurs	6.6	5 105	5 467
Impôts courants	10.1	84	140
Actifs financiers sur accords de concession de services courants	6.1; 8.1	64	60
Autres actifs courants	6.6	1 745	1 718
Autres actifs financiers	8.2	-	157
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1; 8.7	5 192	4 420
Actifs détenus en vue de la vente	3.3	-	-
Total actif courant		12 993	12 707
Total de l'actif		33 721	32 877

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Capitaux propres et passifs

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres			
Capital	7.1	392	392
Réserves consolidées		4 746	4 288
Cumul des autres éléments du résultat global		(212)	(157)
Résultat de l'exercice		375	725
Capitaux propres part du Groupe		5 301	5 248
Participations ne donnant pas le contrôle	7.2	1 172	983
Total des capitaux propres		6 473	6 231
Passif non courant			
Emprunts	8.1; 8.2; 8.3; 8.4	12 066	10 698
Dettes de location	6.5; 8.2; 8.3	749	642
Impôts différés	10.1; 10.2; 10.4	949	811
Provisions non courantes	9	831	787
Autres passifs non courants		145	151
Total passif non courant		14 740	13 089
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers	6.6	4 086	4 174
Emprunts et dettes financières diverses	8.1; 8.2; 8.3; 8.4	3 071	3 047
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	8.1; 8.2; 8.3; 8.4	240	1 304
Partie à moins d'un an des dettes de location	6.5; 8.2; 8.3	231	230
Dettes d'impôt sur le résultat	10.1	176	190
Provisions courantes	9	645	597
Autres passifs courants	6.6	4 059	4 015
Passifs détenus en vue de la vente	3.3	-	-
Total passif courant		12 508	13 557
Total des capitaux propres et passifs		33 721	32 877

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits des activités opérationnelles (1)	5.1	16 659	18 690
Autres produits de l'activité		2	5
Achats consommés		(2 897)	(3 180)
Charges de personnel	5.2.1	(3 778)	(3 800)
Charges externes		(7 047)	(8 103)
Impôts et taxes		(461)	(495)
Dotations aux amortissements	5.2.2	(1 195)	(1 041)
Dotations aux provisions (nettes de reprises)		(110)	(72)
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis		(13)	(77)
Autres produits et charges d'exploitation	5.2.3	103	78
Résultat opérationnel courant	4.1; 5.2	1 263	2 005
Autres produits et charges opérationnels	5.3	(50)	(68)
Résultat opérationnel	4.1	1 213	1 937
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		12	18
Coût de l'endettement financier brut		(265)	(283)
Coût de l'endettement financier net	8.5	(253)	(265)
Autres produits et charges financiers	8.5	(29)	(12)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	6.3	13	13
Impôt sur le résultat	10.3	(330)	(560)
Résultat net		614	1 113
- Part du Groupe		375	725
- Participations ne donnant pas le contrôle	7.2	239	388
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
Résultat de base par action (part du Groupe)	7.4	3.83	7.48
Résultat dilué par action (part du Groupe)	7.4	3.80	7.39
(1) Dont chiffre d'affaires construction des Concessions IFRIC 12 :		300	331

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat du résultat global

En millions d'euros	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net		614	1 113
Éléments non recyclables en résultat net			
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	9.3	(2)	(51)
Réévaluation d'actifs financiers	8.1	(35)	105
Impôt sur éléments non recyclables		15	(22)
Quote-part des gains et pertes sur éléments non recyclables des sociétés mises en équivalences		-	-
Éléments recyclables en résultat net			
Ecart de conversion		-	4
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (1)	8.3	(47)	(96)
Impôts sur éléments recyclables		10	31
Quote-part des gains et pertes sur éléments recyclables des sociétés mises en équivalence		(6)	(16)
Autres éléments du résultat global		(65)	(45)
Résultat global		549	1 068
- Part du Groupe		321	702
- Participations ne donnant pas le contrôle		228	366
(1) Dont montant recyclé en résultat net de la période		(35)	(28)

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Variation des capitaux propres

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Instruments financiers	Réévaluation d'actifs financiers	Avantages du personnel	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2019 *	392	562	3 925	4	(101)	11	(46)	4 747	879	5 626
Opérations sur capital	-	(41)	-	-	-	-	-	(41)	4	(37)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	55	-	-	-	-	55	-	55
Paiements fondés sur des actions	-	-	21	-	-	-	-	21	(1)	20
Distribution	-	-	(234)	-	-	-	-	(234)	(316)	(550)
Acquisitions et autres variations de minoritaires	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	51	49
Transactions avec les actionnaires	-	(41)	(158)	-	(2)	-	-	(201)	(262)	(463)
Résultat net de la période	-	-	725	-	-	-	-	725	388	1 113
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4	(61)	71	(37)	(23)	(22)	(45)
Résultat global	-	-	725	4	(61)	71	(37)	702	366	1 068
Capitaux propres au 31/12/2019	392	521	4 492	8	(164)	82	(83)	5 248	983	6 231
Opérations sur capital	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(123)	-	-	-	-	(123)	-	(123)
Paiements fondés sur des actions	-	-	24	-	-	-	-	24	(4)	20
Distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	(319)	(319)
Acquisitions et autres variations de minoritaires	-	-	(167) (1)	-	(1)	-	-	(168)	284 (2)	116
Transactions avec les actionnaires	-	(1)	(266)	-	(1)	-	-	(268)	(39)	(307)
Résultat net de la période	-	-	375	-	-	-	-	375	239	614
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1	(33)	(20)	(2)	(54)	(11)	(65)
Résultat global	-	-	375	1	(33)	(20)	(2)	321	228	549
Capitaux propres au 31/12/2020	392	520	4 601	9	(198)	62	(85)	5 301	1 172	6 473

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRS 16 "Contrat de location".

(1) Impact de l'augmentation du pourcentage de détention d'APRR et d'Adelac.

(2) Correspond principalement à la revalorisation de la quote-part des tiers de l'Aéroport Toulouse-Blagnac.

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8.7	4 293	3 573
Incidence des variations de cours des devises		(3)	2
Trésorerie d'ouverture corrigée		4 290	3 575
Résultat net		614	1 113
Résultat des sociétés mises en équivalence	6.3	(13)	(13)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	6.3	5	6
Dotations aux amortissements	5.2.2	1 240	1 041
Dotations nettes aux provisions		107	51
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		33	43
Résultat sur cessions		(28)	(14)
Autofinancement		1 958	2 227
Charge nette d'intérêts	8.5	244	240
Intérêts versés		(284)	(263)
Charge d'impôt sur le résultat	10.3	330	559
Impôt sur le résultat payé		(365)	(542)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6.6	321	3
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		2 204	2 224
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6.4	(450)	(392)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé	6.1	(483)	(420)
Acquisitions d'immobilisations financières	6.1	(61)	(26)
Cessions et diminutions d'immobilisations		192	114
Investissements opérationnels nets		(802)	(724)
Acquisitions de titres de participation (1)		(47)	(553)
Cessions de titres de participation et d'actifs correspondant à des cessions d'activité		1	10
Trésorerie des entités acquises/cédées		(20)	49
Investissements financiers nets	3.2	(66)	(494)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(868)	(1 218)
Dividendes versés aux actionnaires		(319)	(550)
Augmentation de capital		119	162
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (2)		(231)	-
Rachats et reventes d'actions propres	7.1	(242)	(146)
Remboursement des dettes de location	8.4	(289)	(233)
Remboursement d'emprunts (3)	8.4	(3 387)	(1 406)
Emission d'emprunts (3)	8.4	3 633	2 042
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		(716)	(131)
Variation des autres actifs financiers (IV)	8.2	157	(157)
Variation de trésorerie (I + II + III + IV)		777	718
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8.7	5 067	4 293

(1) Dont (502) millions d'euros en 2019 relatifs à l'acquisition de 49.99 % du capital de la société Aéroport Toulouse-Blagnac.

(2) En 2020, le montant correspond essentiellement à l'augmentation du pourcentage de détention d'APRR et d'Adelac.

(3) Les postes "Remboursement d'emprunts" et "Emission d'emprunts" intègrent pour le groupe Financière Eiffage respectivement (3 053) millions d'euros et 2 570 millions d'euros sur l'année 2020 et (1 134) millions d'euros et 1 608 millions d'euros sur l'année 2019. Eiffage a émis en 2020 un emprunt obligataire de 500 millions d'euros.

Les notes 1 à 15 font partie intégrante des comptes consolidés.

Notes aux comptes consolidés
(Sauf indication contraire tous les chiffres cités sont exprimés en millions d'euros)

1. Informations générales.....	9
2. Principes comptables.....	11
2.1 Estimations et jugements comptables significatifs.....	11
2.2 Traitement des effets monétaires.....	11
2.3 Evolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice.....	12
3. Périmètre et méthodes de consolidation.....	12
3.1 Consolidation du groupe APRR.....	13
3.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	13
3.3 Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	14
3.4 Regroupement d'entreprises.....	14
4. Information sectorielle.....	15
4.1 Année 2020.....	15
4.2 Année 2019.....	16
5. Informations sur le résultat.....	16
5.1 Produits des activités opérationnelles.....	16
5.2 Résultat opérationnel courant.....	18
5.3 Autres produits et charges opérationnels.....	21
6. Actifs et passifs opérationnels.....	22
6.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé et actifs financiers sur accords de concession de services publics.....	22
6.2 Goodwill.....	28
6.3 Participation dans les sociétés mises en équivalence.....	30
6.4 Autres actifs non courants.....	33
6.5 Contrats de location.....	35
6.6 Actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement.....	35
7. Capitaux propres et résultat par action.....	38
7.1 Capital social.....	38
7.2 Intérêt des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.....	39
7.3 Dividende.....	40
7.4 Résultat par action.....	41
8. Actifs et passifs financiers.....	42
8.1 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers.....	43
8.2 Echancier des actifs, passifs financiers et des flux d'intérêts associés.....	45
8.3 Emprunts, autres financements et covenants.....	46

8.4	Variation des emprunts et des dettes financières diverses	48
8.5	Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	49
8.6	Autres actifs financiers non courants	49
8.7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	50
8.8	Gestion des risques financiers	50
9.	Provisions	52
9.1	Variation des provisions	52
9.2	Litiges-arbitrages autres engagements	55
9.3	Indemnités de fin de carrière	56
10.	Impôt sur les résultats.....	59
10.1	Postes d'impôts au bilan	59
10.2	Ventilation des impôts différés	60
10.3	Charge d'impôt sur les résultats	60
10.4	Impôts différés relatifs aux éléments constatés dans les capitaux propres	60
10.5	Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	61
10.6	Déficits non activés	61
11.	Transactions avec les parties liées.....	62
12.	Honoraires des commissaires aux comptes	63
13.	Engagements financiers.....	64
14.	Carnet de commandes	65
15.	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020.....	66

1. Informations générales

Le siège social du groupe Eiffage est situé 3-7 place de l'Europe à Vélizy-Villacoublay (78 140), France. Ses actions sont cotées sur Euronext Paris compartiment A.

Les effectifs moyens du Groupe s'élèvent à 72 640 personnes en 2020 et 72 213 en 2019.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 février 2021 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 21 avril 2021.

Faits significatifs de l'exercice 2020

Capital

Au cours de l'exercice, Eiffage SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France et à l'étranger, ayant conduit à l'émission de 1 601 884 actions nouvelles et a annulé le même nombre d'actions auto détenues. A l'issue de ces opérations, le capital social de la société Eiffage SA reste inchangé à 392 000 000 euros, divisé en 98 000 000 actions de 4 euros de nominal.

Nouveaux financements

APRR a réalisé en 2020 trois émissions obligataires :

- en janvier, une émission de 500 millions d'euros, à taux fixe de 0%, de maturité janvier 2023,
- en avril, une émission de 500 millions d'euros, à taux fixe de 1,25%, de maturité janvier 2027,
- en septembre, une émission de 500 millions d'euros, à taux fixe de 0,125%, de maturité janvier 2029.

Le 20 février 2020, APRR et Eiffage ont refinancé avec succès leurs lignes de crédit contractées en 2015, venant à échéance en février 2022.

L'opération porte sur montant total de 3,07 milliards d'euros et comprend deux lignes de crédit aux caractéristiques suivantes :

- Une ligne de crédit renouvelable destinée aux besoins généraux d'APRR pour 2 milliards d'euros. Elle vient se substituer à la ligne de crédit existante non utilisée de 1,8 milliard d'euros. Cette facilité permet d'allonger l'horizon des moyens financiers d'APRR et d'en assurer la liquidité avec des conditions améliorées et un montant en croissance de plus de 10 %.
- Une ligne de crédit à terme chez Eiffage d'un montant initial de 1,07 milliard d'euros. Elle vient se substituer à la ligne de crédit existante du même montant. Cette ligne de crédit, aux conditions améliorées, sera progressivement amortie suivant un échéancier de remboursement croissant commençant en 2023 avec un solde qui sera remboursé à terme.

Ces deux lignes ont une durée de 5 ans, avec deux extensions possibles d'un an chacune.

Eiffage S.A. a mis en place le 15 avril 2020, puis annulé le 30 juin, une ligne de crédit supplémentaire de 600 millions d'euros sous la forme d'un crédit-relais de titrisation. Eiffage S.A. a également obtenu le 16 juin la note de crédit court terme F2 chez Fitch Ratings et réalisé le 26 juin une émission obligataire inaugurale non notée de 500 millions d'euros à échéance de janvier 2027 pour un coupon de 1,625 %.

Principales acquisitions

Le 2 mars 2020, Eiffage a finalisé l'acquisition de 4% du capital de MAF2, actionnaire indirect d'APRR (50% moins 1 action) et d'Adelac (25,1%) pour un investissement net de 150 millions d'euros intégrant une soulte de 61 millions d'euros en contrepartie de l'accompagnement de l'évolution de la gouvernance de MAF2. Cette soulte a été comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Cette transaction effectuée de gré à gré, a permis le renforcement indirect d'Eiffage de 2% au capital d'APRR et d'Adelac (A41 Nord).

Covid-19

La dynamique de croissance des trois années précédentes a été brutalement stoppée par la survenance de la pandémie de la Covid-19 mi-mars en Europe. Après le choc enregistré au premier semestre dans tous les métiers, les Travaux ont retrouvé au second semestre un niveau d'activité proche de celui de 2019, grâce à des protocoles de travail éprouvés et à une prise de commandes dynamique en grands projets d'infrastructures. Les Concessions en revanche ont continué à être affectées par les restrictions de déplacement. Cette situation a provoqué une baisse inévitable des résultats, largement attribuable au premier semestre.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à plus de 16,3 milliards d'euros sur l'année, en baisse de 10,0 % à structure réelle et de 10,6 % à périmètre et change constants.

Dans les Travaux, il s'élève à 13,7 milliards d'euros, en baisse de 9,5 % sur l'année. Au cours du second semestre, les branches Travaux ont retrouvé le même niveau d'activité qu'en 2019 en France (+ 0,1 %) et n'enregistrent qu'une légère baisse de 1,4 % au global. Le Groupe constate ainsi que la Covid-19 n'a plus eu d'impact significatif sur le chiffre d'affaires des Travaux au cours du deuxième semestre ; il considère donc que, pour l'ensemble de l'année 2020, l'impact de la pandémie se limite à celui déjà indiqué au premier semestre, soit 1,4 milliard d'euros.

L'estimation de la baisse d'activité a été calculée par comparaison à la prévision pour le T1 2020 et par comparaison à l'exercice 2019 pour le T2 2020.

Dans les Concessions, contrairement aux Travaux, les trafics autoroutiers et aéroportuaires ont continué à être fortement impactés par la Covid-19 au second semestre du fait du retour de mesures restrictives de déplacement en France, comme dans les pays voisins. Le stade Pierre-Mauroy est resté fermé au public compte tenu des interdictions de rassemblement. Le Groupe considère que la baisse des trafics et du chiffre d'affaires est intégralement due à la pandémie, soit un impact global sur l'année 2020 de - 620 millions d'euros, dont - 190 millions d'euros sur le deuxième semestre. L'estimation de la baisse de chiffre d'affaires et de ROC a été calculée par comparaison au budget initial.

Le chiffre d'affaires des Concessions s'établit ainsi à près de 2,6 milliards d'euros, en baisse de 12,7 %. Les trafics sont en baisse de 21,0 % chez APRR, de 23,9 % sur le viaduc de Millau, de 22,0 % sur l'A65 et de 67,3 % sur les aéroports.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 1 263 millions d'euros, en baisse de 37,0 %.

La marge opérationnelle des Travaux est de 2,0 % (3,6 % en 2019), très impactée par le choc du confinement du mois de mars, particulièrement prononcé en France. Au second semestre, elle s'est redressée de façon significative à 5,4 %, identique à celle de 2019 sur la même période. Le Groupe considère ainsi que seul le premier semestre a été significativement impacté par la Covid-19, et ce pour le montant de 265 millions d'euros de résultat opérationnel courant indiqué dans le communiqué du premier semestre 2020.

Dans les Concessions, la marge opérationnelle diminue à 38,4 % (49,7 % en 2019), impactée par la baisse du trafic autoroutier et, dans une moindre mesure, par la chute du trafic aérien. APRR affiche, pour sa part, une solide marge d'Ebitda à 71,4 % (74,4 % en 2019). Le Groupe estime à 520 millions d'euros l'impact de la pandémie sur le résultat opérationnel courant des Concessions pour l'ensemble de l'exercice, dont 170 millions d'euros sur le second semestre.

Par ailleurs, un test de valeur de l'actif incorporel du stade Pierre-Mauroy de Lille a conduit à une dépréciation de 57 millions d'euros dans les comptes de l'exercice.

Evénements post-clôture

Aucun évènement n'est à signaler.

2. Principes comptables

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2020.

2.1 Estimations et jugements comptables significatifs

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans l'environnement économique et financier actuel. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Elles concernent essentiellement :

- l'avancement des contrats de construction et l'évaluation du résultat à terminaison (note 5.1 Produits des activités opérationnelles).
Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, contrat par contrat, sur le fondement des informations disponibles, en tenant compte des contraintes techniques et contractuelles propres à chaque contrat.
Les coûts engagés, ceux qui restent à supporter et les coûts éventuels de garanties sont analysés, et leur évaluation repose sur la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour remplir les obligations contractuelles du Groupe ;
- les provisions (note 9 Provisions) et notamment les provisions pour obligations de maintien en état des ouvrages concédés où les calculs prennent en compte les taux d'actualisation et les indices d'indexation des contrats de travaux ;
- la valorisation des paiements en actions (note 5.2.1 Avantages du personnel et paiements fondés sur des actions) reposant sur des hypothèses actuarielles (volatilité, taux d'intérêt, progression du dividende) ;
- le calcul des avantages du personnel (taux d'actualisation, inflation, taux de progression des salaires) (note 9.3 indemnités de fin de carrière) ;
- les calculs de perte de valeur : principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables (modèle, taux d'actualisation) (note 6.2 Goodwill) ;
- la recouvrabilité des actifs d'impôts différés (note 10 Impôt sur les résultats) ;
- l'évaluation des dettes de location qui intègre des durées estimées de location et prend en compte des taux d'actualisation.

2.2 Traitement des effets monétaires

Les états financiers consolidés sont établis en euro, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Eiffage. Les comptes sont présentés en millions d'euros.

Les entités ou établissements dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro établissent leurs états financiers dans la monnaie utilisée localement. Ces derniers sont convertis au taux de clôture pour le bilan et au taux moyen pondéré mensuel pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. L'utilisation du cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives des cours. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global » de l'état du résultat global.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires, évalués sur la base du taux historique, libellés en monnaie étrangère, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion sont généralement comptabilisés en résultat.

Cependant, les écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

- les instruments de capitaux propres disponibles à la vente (sauf en cas de dépréciation où les écarts de change sont reclassés des autres éléments du résultat global vers le compte de résultat) ;
- un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger dans la mesure où la couverture est efficace ;
- ou les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour leur partie efficace.

2.3 Evolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice

Le Groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice 2019 à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2020 :

- Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de la notion de significatif »
- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 « Taux benchmark »
- Amendement à IFRS 3 « Définition d'une activité »

A propos d'IFRS 16 « Contrats de Location », le 16 décembre 2019, l'IFRS IC avait considéré que la durée exécutoire des contrats pouvait s'étendre au-delà de la date à laquelle le contrat pouvait être résilié en prenant en considération l'économie du contrat au sens large ; dans ce cadre, une analyse des contrats a été menée sans générer de modifications significatives sur les positions prises en 2019.

3. Périmètre et méthodes de consolidation

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les entités contrôlées directement ou indirectement par Eiffage S.A. sont consolidées par intégration globale.

La notion de contrôle est établie si les éléments suivants sont réunis :

- Eiffage dispose de droits substantifs lui permettant de diriger les activités clés de l'entité ;
- Eiffage est exposé aux rendements variables de l'entité ; et
- Eiffage peut utiliser son pouvoir pour influencer le niveau de ses rendements variables.

Une analyse du contrôle est réalisée pour l'ensemble des sociétés détenues par le Groupe, directement ou indirectement en considérant notamment tous les faits et circonstances permettant de statuer.

La norme IFRS 11 « Partenariats » précise les modalités applicables dans le cadre des contrôles conjoints. Lorsque les décisions relatives aux activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés, le contrôle conjoint est établi.

Alors, les partenariats sont classés en deux catégories généralement dépendantes de la forme juridique de la société :

- Les coentreprises : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net ; elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les activités conjointes : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs ; elles sont comptabilisées à hauteur des intérêts détenus dans leurs actifs, passifs, charges et produits.

La plupart des partenariats sont organisés sous forme de SEP (sociétés en participation) et entrent ainsi dans la catégorie des activités conjointes.

Conformément à la norme IAS28 R, les entités sur lesquelles Eiffage exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le résultat des entités consolidées acquises ou cédées durant l'année figure dans les états consolidés, respectivement à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation comprend 591 sociétés dont la liste figure en note 15. D'autres sociétés contrôlées par Eiffage sont exclues de ce périmètre compte tenu du poids non significatif de leurs chiffres d'affaires par rapport à l'ensemble consolidé.

3.1 Consolidation du groupe APRR

En 2006, lors du processus de privatisation des réseaux autoroutiers français, Eiffage s'est associé avec un investisseur financier pour acquérir le groupe APRR via la holding Financière Eiffarie.

Suite à l'acquisition complémentaire réalisée en 2020, Eiffage possède 52% plus une action de cette holding et remplit les critères du contrôle énoncés par IFRS 10, à savoir le pouvoir sur les activités pertinentes d'APRR, l'exposition aux rendements variables d'APRR, ainsi que la capacité à agir sur ces rendements. La société APRR est en conséquence consolidée par intégration globale.

Par ailleurs, suite à l'acquisition complémentaire en 2020 de 2% d'Adelac, cette concession autoroutière est détenue directement et indirectement (via APRR) par Eiffage SA à hauteur de 51,9%. Les modalités de gouvernance n'ont pas évolué. La société en contrôle conjoint reste consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

3.2 Evolution du périmètre de consolidation

La croissance externe en 2020 concerne principalement l'acquisition des sociétés Expair et Irelem en France et Automation Industrie Technique et Informatique en Belgique dans le secteur Energie Systèmes ainsi que la société Muggenthaler en Allemagne dans le secteur Infrastructures.

Trois sociétés ont été cédées, une au Portugal et une en Colombie dans le secteur Infrastructures et une en Angola dans le secteur Energie Systèmes.

Les incidences globalisées ci-dessous intègrent l'impact au bilan et au compte de résultat des sociétés acquises à partir de leur entrée dans le périmètre ainsi que l'impact en année pleine des sociétés intégrées en 2019, notamment l'Aéroport Toulouse-Blagnac.

Impact au bilan :

- actifs non courants 3 millions d'euros ;
- actifs courants (5) millions d'euros ;
- passifs non courants (1) million d'euros ;
- passifs courants (10) millions d'euros.

Impact sur le compte de résultat :

- chiffre d'affaires 111 millions d'euros ;
- résultat opérationnel (9) millions d'euros ;
- coût de l'endettement financier net (6) millions d'euros ;
- résultat net (10) millions d'euros.

Le coût global des acquisitions de la période est de 279 millions d'euros incluant le renforcement indirect au capital d'APRR et Adelac.

3.3 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Principes comptables

Les groupes d'actifs dont la cession a été décidée sont présentés sur des lignes distinctes du bilan à l'actif et au passif dès lors que la cession est considérée comme significative, hautement probable, et qu'elle doit se réaliser au cours de l'exercice suivant.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affectée d'abord au goodwill, puis aux autres actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs générés par des avantages du personnel, des immeubles de placement qui continuent d'être évalués selon les autres principes comptables du Groupe qui leur sont applicables. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat.

Une fois classés en actifs détenus en vue de la vente, les actifs incorporels et corporels ne sont plus amortis et les entités mises en équivalence cessent d'être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2020, aucune cession d'actifs répondant aux critères définis n'a été décidée.

3.4 Regroupement d'entreprises

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application d'IFRS 3 révisée. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs acquis et des passifs encourus à la date de la transaction est comptabilisée en goodwill. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle à payer est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. En revanche, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Dans le cas d'un regroupement donnant le contrôle réalisé en plusieurs étapes d'acquisition, la participation antérieurement détenue est évaluée à la juste valeur à la date de la prise de contrôle et les effets de cette réévaluation sont comptabilisés en compte de résultat.

4. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation du reporting interne du Groupe tel que présenté à la direction selon les différents métiers exercés à savoir :

- Construction : aménagement urbain, conception-construction de bâtiments, promotion immobilière, maintenance et travaux services ;
- Infrastructures : génie civil, conception-construction routière et ferroviaire, assainissement, terrassement et construction métallique ;
- Énergie Systèmes : conception, réalisation, intégration et exploitation maintenance de systèmes et d'équipements d'énergies et de télécommunications ;
- Concessions : construction et gestion d'ouvrages dans le cadre de contrats de concession et de partenariats public-privé ;
- Holding : gestion des participations et services aux sociétés du Groupe.

4.1 Année 2020

Par secteur d'activité

	Construction	Infrastructures	Énergie Systèmes	Concessions	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat							
Produits des activités opérationnelles - brut	3 751	5 989	3 995	2 888	36	-	16 659
Produits inter-secteurs	21	100	101	4	179	(405)	-
Produits des activités opérationnelles	3 772	6 089	4 096	2 892	215	(405)	16 659
Résultat opérationnel courant	44	88	149	993	(11)	-	1 263
Résultat opérationnel	25	73	131	936	48	-	1 213
Bilan							
Total bilan	2 257	4 609	2 701	16 016	8 138		33 721

Par zone géographique

	France	Europe	Autres pays
Produits des activités opérationnelles	12 512	3 617	530
Total bilan	30 954	2 306	461

4.2 Année 2019

Par secteur d'activité

	Construction	Infrastructures	Énergie Systèmes	Concessions	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat							
Produits des activités opérationnelles - brut	4 412	6 595	4 372	3 286	25	-	18 690
Produits inter-secteurs	43	94	112	3	153	(405)	-
Produits des activités opérationnelles	4 455	6 689	4 484	3 289	178	(405)	18 690
Résultat opérationnel courant	157	187	205	1 473	(17)	-	2 005
Résultat opérationnel	137	168	188	1 463	(19)	-	1 937
Bilan							
Total bilan	2 440	4 491	2 655	16 492	6 799		32 877

Par zone géographique

	France	Europe	Autres pays
Produits des activités opérationnelles	14 169	4 001	520
Total bilan	30 129	2 310	438

5. Informations sur le résultat

5.1 Produits des activités opérationnelles

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». Les contrats conclus avec les clients sont analysés pour déterminer les obligations de performance qui constituent les unités de compte élémentaires pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Pour les activités de travaux du groupe Eiffage, les contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement car elle traduit le transfert progressif du contrôle au client. En général, chaque contrat fait l'objet d'une seule obligation de performance.

Le Groupe utilise la méthode qui mesure de façon la plus fiable les travaux exécutés : l'avancement physique de l'ouvrage pour les secteurs Construction et Infrastructures et l'avancement par les coûts pour le secteur Énergie Systèmes.

Dans le métier de la promotion immobilière, l'avancement physique des travaux est pondéré par l'avancement commercial ; par ailleurs, le terrain est pris en compte dans la mesure de l'avancement du chiffre d'affaires et de la marge dès la signature de l'acte notarié.

Concernant les concessions, en phase d'exploitation, les revenus proviennent essentiellement :

- pour les immobilisations incorporelles du domaine concédé et corporelles :
 - des péages perçus auprès des usagers pour l'utilisation du bien ;
 - du chiffre d'affaires constaté au titre des nouveaux investissements de construction reconnu en application d'IFRIC 12 ;
 - des redevances pour services publics aéroportuaires et des activités commerciales des aéroports
- pour les actifs financiers sur accords de concession de services publics, de la rémunération de la créance financière et des redevances d'entretien perçues.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié aux produits des activités opérationnelles

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires Travaux	13 734	15 181
Chiffre d'affaires Concessions	2 587	2 962
Chiffre d'affaires publié (hors Ifric 12)	16 321	18 143
Chiffre d'affaires IFRIC 12	300	331
Chiffre d'affaires inter-secteur	(215)	(222)
Produits des activités annexes	253	438
Produits des activités opérationnelles	16 659	18 690

Informations financières relatives aux actifs et passifs de contrats de construction

Principes comptables

Les actifs de contrats correspondent à des travaux effectués non encore facturés et aux retenues de garanties, figurant dans le poste « clients et autres débiteurs » du bilan.

Les passifs de contrats sont composés des avances et acomptes reçus sur commandes et des travaux facturés restant à réaliser, figurant dans les postes « autres passifs courants » et « autres passifs non courants » du bilan.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Flux	
			Généré par l'activité	Variations de périmètre et autres
Construction	354	453	(99)	-
Infrastructures	544	602	(58)	-
Energie Systèmes	607	612	(5)	-
Sous-total Actifs de contrats	1 505	1 667	(162)	-
Construction	393	401	(63)	55
Infrastructures	538	518	3	17
Energie Systèmes	646	546	101	(1)
Sous-total passifs de contrats	1 577	1 465	41	71

Les actifs de contrats s'élèvent à 1 505 millions d'euros au 31 décembre 2020 en diminution de 9,7%.

Les passifs de contrats s'élèvent à 1 577 millions d'euros au 31 décembre 2020 en augmentation de 7,6%.

5.2 Résultat opérationnel courant

Principes comptables

Il s'agit du résultat lié à la conception et la réalisation des activités usuelles des différents métiers du Groupe. Ce poste intègre l'ensemble des produits et charges générés par ces activités y compris les dotations aux amortissements et provisions à l'exclusion, d'une part, des éléments intégrés dans l'agrégat « Autres produits et charges opérationnels » tels que décrits à la note 5.3 et d'autre part, de tous les éléments financiers, de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et de l'impôt sur le résultat.

5.2.1 Avantages du personnel et paiements fondés sur des actions

Régimes à cotisations définies

Principes comptables

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges de personnel dans l'exercice où elles sont encourues.

Autres engagements en faveur du personnel

Le Groupe n'est concerné ni par la couverture maladie ni par l'évolution des coûts médicaux au-delà des engagements décrits en note 9 « Provisions ».

Indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
A. Charge comptable		
Coût des services rendus au cours de la période	22	18
Coût des services passés – modifications de régime	-	-
Coût des services passés - réductions	-	-
(Gain)/perte sur les liquidations	-	-
Coût des services	22	18
Intérêts nets sur la provision/(actif)	2	4
Coût des prestations définies reconnu en résultat	24	22
Frais d'administration réalisés au cours de la période	-	-
Coût des indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Reconnaissance immédiate des (gains)/pertes	-	-
Charge comptable	24	22
B. Autres éléments du résultat global		
(Gain)/perte actuariel sur l'engagement résultant de l'expérience	2	4
(Gain)/perte actuariel sur l'engagement résultant du changement d'hypothèses	-	38
(Gain)/perte actuariel reconnu en autres éléments du résultat global	2	42
Rendement des actifs du régime plus (élevé)/faible que celui basé sur l'actualisation	-	-
Effet du plafonnement des actifs	-	-
Montant total de (gain)/perte reconnu en autres éléments du résultat global	2	42
C. Coût des prestations définies		
Reconnu en résultat	24	22
Reconnu en autres éléments du résultat global	2	42
Coût des prestations définies	26	64

Charges relatives aux paiements en actions

Principes comptables

Les options d'achat ou de souscription d'actions ainsi que les actions attribuées gratuitement au personnel sont, conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », enregistrées en charges de personnel par contrepartie des capitaux propres.

La valeur des options et des actions gratuites est évaluée à la date d'attribution. La charge correspondante est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les augmentations de capital réservées aux salariés moyennant une décote font l'objet d'une analyse pour déterminer l'avantage éventuel qui pourrait en résulter. La juste valeur de l'avantage tient compte des conditions d'incessibilité pendant cinq ans des actions ainsi acquises dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe.

Attributions gratuites d'actions

	30/08/2017	25/04/2018	24/04/2019	22/04/2020
Nombre d'actions attribuées	285 505	291 150	303 845	331 675
Cours comptant des titres à la date d'octroi	82,93 €	97,80 €	88,56 €	67,52 €
Volatilité attendue	22,73%	21,96%	21,53%	-
Taux d'intérêts	de 0,03% à -0,31%	de 0,43 % à -0,32 %	de 0,02 % à -0,28 %	-
Dividende annuel attendu	1,50 €	1,50 €	2,40 €	-
Actions gratuites en début de période	262 725	274 075	300 505	-
Attribution d'actions gratuites	-	-	-	331 675
Annulation de droits	13 025	11 795	9 170	3 250
Attribution définitive	249 700	-	-	-
Actions gratuites en fin de période	-	262 280	291 335	328 425

Caractéristiques des attributions gratuites d'actions :

L'acquisition est définitive par les bénéficiaires sous condition de leur présence à l'issue d'un délai de 3 ans. Les actions doivent ensuite être conservées une année pour le plan 2017 ou deux années pour les autres plans.

La charge de ces plans est pondérée pour tenir compte de la probabilité de présence des salariés à l'issue de la période d'attribution.

Le nombre final d'actions distribuées dépendra de la performance du titre Eiffage mesurée sur une période de 3 ans après la date d'attribution. Cette mesure a été simulée par l'utilisation d'un algorithme de Monte Carlo.

Options d'achat d'actions

	26/02/2014	25/02/2015
Nombre d'options accordées	947 000	934 750
Prix d'exercice de l'option	45,43 €	46,41 €
Date d'expiration	26/02/2021	25/02/2022
Volatilité attendue	25,01%	26,24%
Taux d'intérêts sans risque à la date d'octroi	1,43%	0,45%
Progression annuelle du dividende attendue	0,00%	0,00%
Juste valeur de l'option à la date d'octroi	9,61 €(1)	9,41 €(1)
Options en circulation en début de période	154 161	307 903
Options levées	51 889	55 155
Options annulées	-	2
Options restantes en fin de période	102 272	252 746

(1) Juste valeur déterminée selon la méthode de la provision à charges au moment de l'attribution.

Caractéristiques des plans d'options :

Le délai d'indisponibilité de ces options est de quatre années.

L'ensemble des plans est soumis à une condition de présence.

La valorisation de l'ensemble de ces plans s'appuie sur la méthode Black and Scholes.

L'ensemble des charges enregistrées au titre des attributions gratuites d'actions et des options d'achat d'actions sous le poste « Charges de personnel » est détaillé ci-après :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charge au titre des attributions gratuites d'actions	21	19
Charge au titre des options sur actions	-	1
Total	21	20

5.2.2 Dotations aux amortissements

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles	261	221
Droits d'utilisation des actifs loués	274	231
Immeubles de placement	3	-
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	616	561
Autres immobilisations incorporelles	41	28
Dotation aux amortissements au compte de résultat	1 195	1 041
Dotation aux amortissements / Autres produits et charges opérationnels	45	-
Dotation aux amortissements au tableau des flux de trésorerie	1 240	1 041

5.2.3 Autres produits et charges d'exploitation

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	19	24
Autres revenus des opérations immobilières	1	1
Provisions sur actifs circulants	(10)	(1)
Résultat sur cessions de matériels	28	12
Différence de change	(1)	4
Divers	66	38
Total	103	78

5.3 Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Ce poste comprend les produits et charges inhabituels et peu fréquents, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Il peut s'agir notamment de plus ou moins-values de cession, de dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, de certaines charges de restructuration ou de provisions relatives à des risques ou des litiges qui présentent un caractère spécifique et une matérialité significative par rapport à l'activité normale du Groupe.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Risques de pénalités et autres risques	(5)	(11)
Restructuration	(39)	(43)
Cession terrains / immeubles / projets de PPP	(2)	-
Divers	(4)	(14)
Total	(50)	(68)

Le poste « Divers » inclut notamment deux montants significatifs à savoir la dépréciation de l'actif du stade Pierre Mauroy pour (57) millions d'euros ainsi qu'une soulte de 61 millions d'euros versée par Atlas Arteria, en contrepartie de l'accompagnement de l'évolution de la gouvernance de MAF2 concomitante au renforcement de 2 % dans APRR et Adelaç.

6. Actifs et passifs opérationnels

6.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé et actifs financiers sur accords de concession de services publics

Principes comptables

Selon les termes de l'interprétation IFRIC 12, le Groupe comptabilise :

- les actifs incorporels représentatifs d'un droit à facturer les utilisateurs du service public sans garantie du montant global à recevoir (cas par exemple des voies autoroutières concédées). Ce droit correspond à la juste valeur de la construction augmentée des frais financiers intercalaires reconnus pendant la période de construction. Il est amorti, à compter de la date de mise en service de l'actif, sur la durée de la concession selon un rythme qui reflète la consommation des avantages économiques attendus du droit incorporel concédé. Ils sont inscrits à l'actif du bilan et dans le tableau des flux de trésorerie au poste spécifique « Immobilisations incorporelles du domaine concédé » ;
- les actifs financiers lorsque le concessionnaire a un droit inconditionnel à recevoir des montants de trésorerie. Ce droit issu des contrats de partenariat public-privé est matérialisé par l'inscription à l'actif du bilan d'une créance financière évaluée initialement en juste valeur de la trésorerie à recevoir dans les postes « Actifs financiers sur accords de concession de services non courants » et « Actifs financiers sur accords de concession de services courants ». Cette créance financière est, par la suite, comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est remboursée par la perception de loyers versés par le concédant. La rémunération de la créance financière est inscrite en produits des activités opérationnelles.

Certains contrats peuvent présenter des caractéristiques mixtes. Dans ce cas, seule la partie qui fait l'objet d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie est constatée en créance financière, le solde, représentatif du droit à facturer les utilisateurs du service public, étant constaté en actif incorporel.

Les immobilisations corporelles, non contrôlées par le concédant, nécessaires à l'exploitation de la concession, telles que les immeubles d'exploitation, le matériel de péage, les véhicules de service sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilisation respective.

Année 2020	Valeurs nettes début d'exercice	Variation périmètre et conversion	Acquisitions	Cessions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	10 837	887	511	-	(653)	11 582	23 115	(11 533)
Actifs financiers sur accords de concession de services non courants	1 585	(1)	52	(60)	-	1 576	1 576	-
Actifs financiers sur accords de concession de services courants	60	4	-	-	-	64	64	-

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (483) millions d'euros correspondent au montant des acquisitions pour 511 millions déduction faite de la variation nette des décaissements pour 28 millions.

Les acquisitions d'immobilisations financières figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (61) millions d'euros correspondent au montant des acquisitions des actifs financiers sur accords de concession de services non courants pour 52 millions d'euros et au montant des augmentations nettes des autres immobilisations financières pour 9 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé au 31 décembre 2020 correspondent principalement à APRR/AREA pour 9 214 millions d'euros, A'Liéonor pour 901 millions d'euros, Aéroport Toulouse-Blagnac pour 854 millions d'euros, CEVM pour 331 millions d'euros, Aliae pour 159 millions d'euros et Secaa pour 107 millions d'euros.

Concernant l'acquisition de l'Aéroport Toulouse-Blagnac, conformément aux dispositions de la norme IFRS3, une analyse des principaux actifs, passifs et passifs éventuels a été réalisée générant la constatation d'un actif incorporel de concession évalué à 887 millions d'euros et amorti linéairement sur la durée de la concession. Le goodwill partiel s'établit à 124 millions d'euros.

Le revenu d'Aéroport Toulouse-Blagnac provenant pour une partie significative d'activité non régulée, le Groupe a considéré ce contrat de concession comme étant hors du champ d'application d'IFRIC 12.

Parmi les immobilisations incorporelles du domaine concédé l'actif du stade Pierre-Mauroy de Lille présente un indice de perte de valeur. En effet, conséquence directe de la Covid-19, le stade est à l'arrêt depuis le 17 mars 2020, en raison de l'interdiction des grands rassemblements en France. Il existe des incertitudes persistantes quant à la date de réouverture, aux limitations éventuelles qui s'en suivront et aux difficultés de programmation qui en découlent.

Un test de valeur a ainsi été réalisé sur la base d'un nouveau business plan tenant compte d'une décote sur le niveau d'activité jusqu'à la fin de la concession. Sur la base de ces hypothèses, la partie commerciale de cet actif a été dépréciée à hauteur de 57 millions d'euros. Cette dépréciation a été comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Les actifs financiers sur accords de concession de services courants et non courants au 31 décembre 2020 correspondent principalement à la LGV Bretagne-Pays de la Loire pour 1 004 millions d'euros, au stade Pierre-Mauroy de Lille pour 220 millions d'euros et à la réhabilitation de la Grande Arche de la Défense pour 156 millions d'euros.

Par ailleurs, au titre des contrats de concession, le Groupe a des engagements fermes d'investissements à fin d'année 2020 ; dans ce cadre, le groupe APRR doit investir pour un montant estimé à 296 millions d'euros sur la période 2021-2025.

De façon générale, les sociétés titulaires de contrats de concession ou partenariat public-privé ou assimilés et utilisant des financements de tiers à recours limité aux actifs de celles-ci (et donc sans recours sur Eiffage S.A.) ont donné en gage auxdits prêteurs un nantissement sur leurs propres titres. Ce nantissement s'accompagne généralement de clauses restreignant l'usage libre de la trésorerie et ainsi encadre le paiement de dividendes ou les réductions de capital.

Année 2019	Valeurs nettes début d'exercice	Variation périmètre et conversion	Acquisitions	Cessions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	10 981	(6)	423	-	(561)	10 837	21 712	(10 875)
Actifs financiers sur accords de concession de services non courants	1 621	(4)	24	(56)	-	1 585	1 585	-
Actifs financiers sur accords de concession de services courants	56	4	-	-	-	60	60	-

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (420) millions d'euros correspondent au montant des acquisitions pour 423 millions déduction faite de la variation nette des décaissements pour 3 millions.

Les acquisitions d'immobilisations financières figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (26) millions d'euros correspondent au montant des acquisitions des actifs financiers sur accords de concession de services non courants pour 24 millions et à la variation nette des décaissements pour 2 millions.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé au 31 décembre 2019 correspondent principalement à APRR/AREA pour 9 433 millions d'euros, A'Liéonor pour 908 millions d'euros, CEVM pour 335 millions d'euros et SENAC pour 101 millions d'euros.

Les actifs financiers sur accords de concession de services courants et non courants au 31 décembre 2019 correspondent principalement à la LGV Bretagne-Pays de la Loire pour 1 043 millions d'euros, au stade Pierre-Mauroy de Lille pour 226 millions d'euros et à la réhabilitation de la Grande Arche de la Défense pour 164 millions d'euros.

Par ailleurs, au titre des contrats de concession, le Groupe a des engagements fermes d'investissements à fin d'année 2019 ; dans ce cadre, le groupe APRR doit investir 470 millions d'euros sur la période 2020-2024.

Liste des contrats de concession et gestion de services publics :

Actifs incorporels

Dénomination	Pourcentage de détention	Caractéristiques principales	Mode de rémunération	Modalité de révision	Modalités de retour au concédant	Date de fin de concession
Concessions autoroutières						
APRR	52%	Réseau autoroutier de 1 891 km	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	11/2035
AREA	51,9%	Réseau autoroutier de 408 km	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	09/2036
A'Liéonor	65%	Réseau autoroutier de 150 km	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2066
Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau (CEVM)	51%	Exploitation d'un viaduc de 2,5 km	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2079
Société Eiffage de la Concession de l'Autoboute de l'Avenir (SECAA)	100%	Réseau autoroutier de 41 km au Sénégal	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2039
Autoroute de Liaison Atlantique Europe (ALIAE)	100%	Réseau autoroutier de 88,5 km	Paiement par les usagers	Loi tarifaire définie dans le contrat de concession ; les tarifs sont validés par le concédant	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2067

Dénomination	Pourcentage de détention	Caractéristiques principales	Mode de rémunération	Modalité de révision	Modalités de retour au concédant	Date de fin de concession
Réseaux de fibres optiques						
2 contrats dans les départements ou pays du territoire de Belfort et d'Aix	81%	Etablissement et exploitation du réseau de communications électroniques	Paiement par l'utilisateur (opérateurs téléphoniques)	Grille tarifaire validée avec le concédant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2029
Concessions aéroportuaires						
Aéroport Toulouse-Blagnac	49,99%	Construction, entretien, exploitation de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac	Paiement par l'utilisateur (compagnies aériennes, et usagers) et recettes diverses	Révision annuelle et tarif selon Code de l'Aviation Civile sous supervision ART	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2046
Aéroport de Lille	90,00%	Gestion, entretien, renouvellement, exploitation et développement de l'Aéroport de Lille-Lesquin	Paiement par l'utilisateur (compagnies aériennes, et usagers) et recettes diverses	Révision annuelle et tarif selon Code de l'Aviation Civile	Rendue au concédant en fin de contrat sans indemnité	2039

Actifs financiers

Dénomination	Pourcentage de détention	Caractéristiques principales	Mode de rémunération	Modalité de révision	Modalités de retour au concédant	Date de fin du contrat
Etablissements publics						
Collèges du Var	100%	Construction et exploitation de 3 collèges	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2043
Université de Lille Nord de France	100%	Projet formation et innovation de campus Grand Lille	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2041
Université de Lorraine (Metz)	100%	Construction et maintenance de 2 ensembles sur la technopole de Metz	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2042
Université de Lorraine (Nancy)	100%	Construction et maintenance de 2 ensembles du Pôle Biologie Santé sur le plateau du Brabois à Vandoeuvre les Nancy	Loyers par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2043
Aix-Marseille Université	100%	Transformation réhabilitation et construction d'un ensemble de bâtiments et d'espaces universitaires	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2042
Grande Arche de la Défense	100%	Rénovation et valorisation de la Grande Arche de la Défense	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2034

Dénomination	Pourcentage de détention	Caractéristiques principales	Mode de rémunération	Modalité de révision	Modalités de retour au concédant	Date de fin du contrat
Parc des Expositions et Centre des Congrès de Reims	100%	Conception, travaux, financement et entretien de la modernisation du Parc des Expositions et rénovation du Centre des Congrès	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2046
Commissariat de Paris-Centre	100%	Conception, réhabilitation, financement, restructuration de l'immeuble Ilot Perrée dans le 3ème arrondissement de Paris	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2031
Centre Aqualudique d'Élancourt-Maurepas	85%	Conception, construction, et exploitation d'un centre aquatique situé à Maurepas	Recettes commerciales et loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2044
Ligne Grande Vitesse						
LGV Bretagne-Pays de la Loire	100%	Construction et maintenance de la ligne à grande vitesse Le Mans - Rennes	Loyer par le concédant	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2036
Actifs incorporels et financiers (modèle mixte)						
Dénomination	Pourcentage de détention	Caractéristiques principales	Mode de rémunération	Modalité de révision	Modalités de retour au concédant	Date de fin du contrat
Etablissement sportif						
Stade Pierre-Mauroy (Lille)	100%	Construction et exploitation d'un stade	Loyers fixes versés par le concédant et recettes de billetterie et recettes diverses	Néant	Rendu au concédant en fin de contrat sans indemnité	2043

6.2 Goodwill

Principes comptables

Le Groupe a défini des groupes d'UGT au sein des métiers, au niveau desquels s'opèrent les synergies du regroupement d'entreprises. Leurs définitions varient en fonction du schéma organisationnel du métier de rattachement : schéma géographique ou propre au métier.

Les goodwills ne sont pas amortis mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation selon le résultat de tests de valeur mis en œuvre au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwills qui ne peuvent pas être testés individuellement sont regroupés au sein du groupe d'UGT au niveau duquel sont appréciées les synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel les goodwills sont rattachés est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

En pratique, la valeur recouvrable des groupes d'UGT est déterminée, en premier lieu, par leur valeur d'utilité. Si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur comptable du groupe d'UGT, le Groupe calcule alors la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie disponibles basés sur les deux éléments suivants :

- flux de trésorerie prévisionnels à dette nulle, soit :
 - résultat opérationnel + amortissements,
 - variation du besoin en fonds de roulement,
 - investissement de renouvellement,
 - impôts.
- taux d'actualisation (coût d'opportunité du capital) déterminés pour chaque groupe d'UGT, en fonction de son activité et du profil de risque associé.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés.

La valeur recouvrable des groupes d'UGT, hors concessions et gestion de services publics, est déterminée par actualisation à l'infini des flux de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'UGT concessions est déterminée par actualisation des flux de trésorerie attendus sur la durée de vie résiduelle des contrats.

Les goodwills sont affectés aux groupes d'UGT définis par le Groupe :

	31 décembre 2019	Acquisition / Augmentation	Reclassement / Affectation	31 décembre 2020
Construction	547	-	-	547
Infrastructures	407	3	-	410
Énergie Systèmes	720	23	-	743
Concessions	2 029	8	(453)	1 584
Activité aéroportuaire	-	-	124	124
Total	3 703	34	(329)	3 408

L'année 2020 marque une pause dans la stratégie d'acquisition du groupe qui se consacre à l'intégration des sociétés acquises au cours des périodes précédentes. L'évolution des goodwills sur 2020 porte principalement sur l'affectation définitive de la survaleur constatée lors de l'acquisition fin 2019 du groupe Aéroport Toulouse-Blagnac pour 124 millions d'euros.

Une nouvelle UGT « activité aéroportuaire » a été créée regroupant les actifs des aéroports du groupe.

Aucun instrument de capitaux propres n'a été émis lors des acquisitions d'entreprises réalisées en 2020.

Dans un contexte de pressions concurrentielles très marquées, les taux d'actualisation, impactés par la variation du taux sans risque et les flux de trésorerie, sont estimés de manière prudente.

Les principaux paramètres du modèle de détermination de la valeur d'utilité sont les suivants :

	2020	2019
Construction	5,50%	5,40%
Infrastructures	5,50%	5,40%
Énergie Systèmes	5,50%	5,40%
Concessions	6,20%	6,40%
Activité aéroportuaire	4,20%	-

Le Groupe a retenu un taux de croissance nul sur les groupes d'UGT hors Concessions.

Pour les Concessions, le taux de croissance est variable sur la durée de vie du contrat en fonction de différents paramètres cohérents avec chacun des contrats de concession.

En ce qui concerne les concessions autoroutières, les principaux paramètres portent sur l'évolution des trafics et des composants prix des contrats tarifaires dont la prise en compte se fonde sur une évolution prudente dans un contexte économique incertain.

Pour les concessions aéroportuaires, la crise sanitaire a eu pour conséquence la révision des modèles d'acquisition. Les principaux paramètres ont été ré estimés avec prudence sur la base de la perception du management et de celle des organismes de la profession. En matière de trafic, le retour à l'activité de l'année 2019 (anté Covid) est projeté à l'horizon 2025 et au modèle d'acquisition à partir de l'année 2036.

Les résultats des tests de dépréciation n'aboutissent pas à la constatation de perte de valeur au 31 décembre 2020. Un changement raisonnablement possible d'hypothèses relatives aux tests de dépréciation réalisés pour chacun des groupes d'UGT travaux ne conduirait pas à une charge de dépréciation. Pour les activités aéroportuaires, une variation à la baisse de 5% des cash-flows libres et un décalage d'une année des hypothèses de retour à l'activité de l'année 2019 n'ont pas de conséquence sur la valeur comptable des actifs.

La baisse de 5% des cash-flows libres des concessions autoroutières ne présente également aucune conséquence sur la valeur comptable des actifs.

Le Groupe a, par ailleurs, réalisé des tests de sensibilité au niveau des branches portant sur les hypothèses de taux d'actualisation et de flux de trésorerie. Le taux d'actualisation et la variation à la baisse des flux de trésorerie (pourcentage du flux de trésorerie des hypothèses de base), "points morts" à partir desquels la valeur comptable de l'UGT travaux serait supérieure à sa valeur d'utilité sont reproduits dans le tableau qui suit :

	Points morts des taux	Points morts des flux
Construction	14,7%	37%
Infrastructures	6,5%	85%
Énergie Systèmes	8,9%	62%

6.3 Participation dans les sociétés mises en équivalence

Les coentreprises et entreprises associées significatives hors sociétés de promotion immobilières ont une valeur individuelle de titre mis en équivalence supérieure à 10 millions d'euros ou un total de bilan supérieur à 50 millions d'euros ; cela concerne Adelaç (concession autoroutière A41), Est Granulats (exploitation de carrières), A3 NordBayern et Isentalautobahn (partenariats public-privé en Allemagne des autoroutes A3 et A94), Normalux (construction navale), Prado Sud et SMTPC (concessions de tunnels à Marseille), Axxès (gestion des abonnements péage poids lourds).

Les principales données financières relatives à ces sociétés sont les suivantes :

Année 2020	Coentreprises							Entreprises Associées
	Adelaç	A3 NordBayern	Est Granulats	Isentalautobahn	Normalux	Prado Sud	SMTPC	Axxès
Informations financières à 100 % résumées								
Pays	France	Allemagne	France	Allemagne	Belgique	France	France	France
% des titres de participation détenus	51,9%	50%	49%	33,3%	25%	41,5%	32,9%	17,7%
Dividendes versés au Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs courants	65	37	18	22	16	7	44	174
Actifs non courants	979	132	14	331	79	123	100	37
Total des actifs	1 044	169	32	353	95	130	144	211
Capitaux propres	239	-	28	(30)	31	(19)	83	40
Passifs financiers courants	-	-	-	-	8	17	-	-
Autres passifs courants	3	25	3	-	-	1	8	150
Passifs financiers non courants	774	144	-	383	56	131	52	7
Autres passifs non courants	28	-	1	-	-	-	1	14
Total des passifs et des capitaux propres	1 044	169	32	353	95	130	144	211
Produits des activités opérationnelles	41	125	5	12	12	10	28	762
Résultat opérationnel courant	19	-	1	-	7	5	9	-
Résultat net	-	-	1	(1)	5	-	6	-
Autres éléments du résultat global	(23)	-	-	(4)	-	(4)	-	-
Résultat global	(23)	-	1	(5)	5	(4)	6	-
Le résultat présenté inclut les éléments suivants :								
Dotation aux amortissements	(14)	-	(1)	-	(5)	(4)	(11)	N/A
Produits d'intérêts	-	-	-	9	-	-	-	N/A
Charges d'intérêts	(19)	(5)	-	(9)	(2)	(4)	(1)	N/A
Charge ou produit d'impôt	8	-	-	-	-	-	(2)	N/A
Quote-part comptabilisée du résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1	-	1	-	2	-
Quote-part comptabilisée des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	(6)	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	60	-	14	(10)	8	(8)	27	7
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	(5)	-	-	-	-	-	-	6
Quote-part non comptabilisée des pertes des sociétés mises en équivalence	6	-	-	-	-	4	-	-
Quote-part non comptabilisée des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	-	-	-	10	-	4	-	-
Valeur d'équivalence	61	-	14	-	8	-	27	13
Valeur boursière des participations	-	-	-	-	-	-	31	-

Année 2019

Coentreprises

Entreprises
Associées

Informations financières à 100 % résumées	Coentreprises						Entreprises Associées
	Adelac	Est Granulats	Isentalautobahn	Normalux	Prado Sud	SMTPC	Axxès
Pays	France	France	Allemagne	Belgique	France	France	France
% des titres de participation détenus	49,9%	49%	33,3%	25%	41,5%	32,9%	17%
Dividendes versés au Groupe	-	-	-	-	-	4	-
Actifs courants	59	17	26	11	11	31	185
Actifs non courants	1 015	15	325	84	127	103	34
Total des actifs	1 074	32	351	95	138	134	219
Capitaux propres	261	27	1	26	(15)	78	39
Passifs financiers courants	-	-	-	8	21	-	-
Autres passifs courants	4	4	5	1	4	9	158
Passifs financiers non courants	750	-	344	60	128	46	8
Autres passifs non courants	59	1	1	-	-	1	14
Total des passifs et des capitaux propres	1 074	32	351	95	138	134	219
Produits des activités opérationnelles	57	6	38	11	12	35	914
Résultat opérationnel courant	28	1	2	6	6	18	2
Résultat net	6	1	1	4	(2)	12	1
Autres éléments du résultat global	(35)	-	(27)	-	(5)	-	-
Résultat global	(29)	1	(26)	4	(7)	12	1
Le résultat présenté inclut les éléments suivants :							
Dotation aux amortissements	(18)	(1)	-	(5)	(5)	(10)	N/A
Produits d'intérêts	-	-	7	-	-	-	N/A
Charges d'intérêts	(20)	-	(8)	(2)	(6)	(1)	N/A
Charge ou produit d'impôt	12	-	-	-	(3)	(5)	N/A
Quote-part comptabilisée du résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	1	-	4	-
Quote-part comptabilisée des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	(17)	-	-	-	-	-	-
Quote-part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	64	13	(9)	6	(6)	26	7
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	(2)	-	-	-	-	-	6
Quote-part non comptabilisée des pertes des sociétés mises en équivalence	8	-	-	-	4	-	-
Quote-part non comptabilisée des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	(8)	-	9	-	2	-	-
Valeur d'équivalence	62	13	-	6	-	26	13
Valeur boursière des participations	-	-	-	-	-	39	-

Informations financières cumulées relatives aux sociétés mises en équivalence :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Sociétés significatives	Sociétés non significatives	Total	Sociétés significatives	Sociétés non significatives	Total
Informations financières cumulées relatives aux coentreprises						
Participations dans les coentreprises (I)	110	42	152	107	38	145
Quote-part dans le résultat des coentreprises (II)	4	8	12	5	6	11
Quote-part des coentreprises dans les autres éléments du résultat global	(6)	-	(6)	(17)	-	(17)
Quote-part des coentreprises dans le résultat global	(2)	8	6	(12)	6	(6)
Informations financières cumulées relatives aux autres entreprises associées						
Participations dans les entreprises associées (III)	13	4	17	13	4	17
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (IV)	-	1	1	-	2	2
Quote-part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées dans le résultat global	-	-	-	-	-	-
Total des participations dans les sociétés mises en équivalence (I + III)	123	46	169	120	42	162
Total des quotes-parts du résultat des sociétés mises en équivalence (II + IV)	4	9	13	5	8	13

La variation des participations dans les sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

Au 1 ^{er} janvier 2019	171
Résultat de l'exercice 2019	13
Dividendes distribués	(6)
Augmentation de capital	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	(17)
Autres	1
Au 31 décembre 2019	162
Résultat de l'exercice 2020	13
Dividendes distribués	(5)
Augmentation de capital	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	(6)
Autres	5
Au 31 décembre 2020	169

6.4 Autres actifs non courants

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles font l'objet de ventilation en composants conformément à la norme IAS 16.

Elles sont amorties à compter de la date à laquelle le bien est mis en service selon la durée d'utilité propre à chaque nature d'immobilisation dont les principales sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Construction | 20 à 40 ans |
| • Installations techniques, matériels et outillage | 3 à 15 ans |
| • Autres immobilisations corporelles | 5 à 10 ans |

Les terrains de carrières sont évalués sur la base de la quantité prévisionnelle de matériaux à extraire du gisement. L'amortissement annuel est fonction des tonnages extraits.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus et donnés en location ou, en vue d'être loués, à des tiers dans le cadre de contrats de location simple ainsi que les biens immobiliers en cours de construction en vue d'une utilisation ultérieure en tant qu'immeuble de placement.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les dépenses internes de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si, et seulement si, les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Ces dépenses concernent essentiellement les coûts de développement des logiciels amortis linéairement sur trois à quinze ans et des droits acquis d'exploitation de carrières amortis sur les tonnes extraites et la durée des droits.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la valeur recouvrable est susceptible d'être inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation est comptabilisée à hauteur de l'excédent entre la valeur comptable et la valeur recouvrable ; le test de dépréciation est réalisé le cas échéant au niveau des actifs pris individuellement ou au niveau des groupes d'UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) lorsque les actifs ne peuvent être évalués individuellement.

Année 2020	Valeurs nettes début d'exercice	Variation périmètre et conversion	Acquisitions	Cessions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Terrains	434	1	5	(3)	(11)	426	561	(135)
Constructions	610	20	18	(6)	(50)	592	1 208	(616)
Installations techniques, matériel et outillage	352	21	193	(78)	(104)	384	1 442	(1 058)
Autres immobilisations corporelles	421	(45)	156	(16)	(104)	412	1 443	(1 031)
Total immobilisations corporelles	1 817	(3)	372	(103)	(269)	1 814	4 654	(2 840)
Immeubles de placement	62	(1)	2	(1)	(3)	59	68	(9)
Autres immobilisations incorporelles	249	-	63	-	(41)	271	667	(396)
Autres actifs financiers	612	(81)	35	22	(13)	575	730	(155)

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (450) millions d'euros correspondent à la somme des acquisitions des immobilisations corporelles pour 372 millions, incorporelles pour 63 millions et immeubles de placement pour 2 millions, déduction faite de la variation nette des décaissements pour 13 millions.

Année 2019	Valeurs nettes début d'exercice*	Variation périmètre et conversion	Acquisitions	Cessions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Terrains	409	30	9	(4)	(10)	434	560	(126)
Constructions	306	292	44	(5)	(27)	610	1 195	(585)
Installations techniques, matériel et outillage	312	37	93	(6)	(84)	352	1 350	(998)
Autres immobilisations corporelles	439	(92)	180	(6)	(100)	421	1 428	(1 007)
Total immobilisations corporelles	1 466	267	326	(21)	(221)	1 817	4 533	(2 716)
Immeubles de placement	3	59	-	-	-	62	62	-
Autres immobilisations incorporelles	205	3	70	(1)	(28)	249	611	(362)
Autres actifs financiers	518	109	12	(24)	(3)	612	752	(140)

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRS 16 "Contrat de location".

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles figurant dans le tableau des flux de trésorerie pour (392) millions d'euros correspondent à la somme des acquisitions des immobilisations corporelles pour 326 millions et incorporelles pour 70 millions déduction faite de la variation nette des décaissements pour 4 millions.

Parmi la variation de périmètre, Aéroport Toulouse-Blagnac représente 236 millions d'euros sur le total des immobilisations corporelles de 267 millions d'euros et la totalité du poste des immeubles de placement.

6.5 Contrats de location

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 16 « Contrats de location », les contrats de location sont inscrits au bilan avec un actif représentant le droit d'utilisation du bien loué et au passif, une dette correspondant à l'obligation de payer les loyers. Les contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ainsi que les contrats portant sur des actifs de faible valeur sont exclus de ce dispositif.

Au compte de résultat, l'amortissement du droit d'utilisation sur la durée du contrat et la charge d'intérêts de la dette sont constatés.

Droit d'utilisation des actifs loués

Année 2020	Valeurs nettes début d'exercice	Variation périmètre et conversion	Augmentations	Diminutions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Terrains	7	-	9	-	-	16	16	-
Constructions	372	(12)	70	(2)	(69)	359	492	(133)
Installations techniques	310	(2)	207	(6)	(104)	405	660	(255)
Autres immobilisations corporelles	200	(1)	189	(55)	(101)	232	469	(237)
Total	889	(15)	475	(63)	(274)	1 012	1 637	(625)

Année 2019	Valeurs nettes début d'exercice	Variation périmètre et conversion	Augmentations	Diminutions	Dotations	Valeurs nettes fin d'exercice	Valeurs brutes	Amortissements-dépréciations
Terrains	6	-	1	-	-	7	7	-
Constructions	326	-	109	(3)	(60)	372	439	(68)
Installations techniques	302	20	67	(1)	(78)	310	492	(182)
Autres immobilisations corporelles	201	4	91	(4)	(92)	200	373	(172)
Total	835	24	268	(8)	(230)	889	1 311	(422)

6.6 Actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement

Principes comptables

Les stocks sont évalués au coût de revient déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti ou à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure. Les stocks immobiliers figurent dans ce poste. Ils sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale sauf si l'effet de l'actualisation est significatif. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti et font l'objet éventuellement de perte de valeur pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Les montants bruts dus par les clients pour les travaux contractuels issus de la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement sont inclus dans ce poste.

Le besoin en fonds de roulement, lié à l'activité, comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation à l'exclusion des actifs et passifs d'impôts exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Flux		
			Généré par l'activité	Fournisseurs d'immobilisations	Variations de périmètre et autres
Stocks	803	745	(9)	-	67
Clients et autres débiteurs	5 105	5 467	(431)	-	69
Autres actifs	1 745	1 718	(79)	-	106
Sous-total actifs d'exploitation	7 653	7 930	(519)	-	242
Fournisseurs et autres créanciers	4 086	4 174	(93)	19	(14)
Autres passifs	4 059	4 015	(99)	-	143
Sous-total passifs d'exploitation	8 145	8 189	(192)	19	129
(Besoin)/Ressource en fonds de roulement	492	259	327	19	(113)

La variation du besoin en fond de roulement généré par l'activité présentée dans le tableau des flux de trésorerie à hauteur de 321 millions d'euros comprend la variation des produits constatés d'avance non courants liés à l'exploitation pour (6) millions d'euros.

Stocks

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Matières et autres produits	254	252
Stocks et en-cours de promotion immobilière et de services	549	493
Total	803	745

Au 31 décembre 2020, les dépréciations des stocks représentent 2,8 % des valeurs brutes contre 2,4% au 31 décembre 2019.

Clients et autres débiteurs

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Construction	1 257	(16)	1 241	1 426	(19)	1 407
Infrastructures	2 004	(73)	1 931	2 110	(66)	2 044
Énergie Systèmes	1 710	(44)	1 666	1 758	(42)	1 716
Concessions	255	(11)	244	293	(11)	282
Holding	23	-	23	18	-	18
Total	5 249	(144)	5 105	5 605	(138)	5 467

Créances échues

Les créances échues nettes sont relatives à un nombre très important de clients pour lesquels le risque de crédit est très dilué. Les créances échues de plus de trois mois représentent 10 % du poste clients.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances échues depuis moins de 3 mois	588	683
Créances échues entre 3 et 6 mois	126	158
Créances échues depuis plus de 6 mois	399	328
Total	1 113	1 169

Autres actifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes versés sur commandes	109	160
État	597	561
Personnel et organismes sociaux	111	95
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	140	133
Compte courant des sociétés en participation et des sociétés non consolidées	362	333
Autres créances diverses	329	332
Charges constatées d'avance	97	104
Total	1 745	1 718

Fournisseurs et autres créanciers

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs	3 860	3 967
Fournisseurs d'immobilisations	226	207
Total	4 086	4 174

Autres passifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes reçus sur commandes	538	592
État	1 034	1 092
Personnel et organismes sociaux	618	676
Clients créditeurs	67	32
Compte courant des sociétés en participation et des sociétés non consolidées	379	321
Autres dettes et charges à payer	321	343
Produits constatés d'avance	1 102	959
Total	4 059	4 015

7. Capitaux propres et résultat par action

Principes comptables

Les actions Eiffage détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant du prix d'acquisition.

7.1 Capital social

Le Groupe poursuit une politique active d'actionnariat salarié dans le but d'associer l'ensemble du personnel à une gestion dynamique dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Il n'existe pas au sein des capitaux propres de titres hybrides, l'ensemble des titres représentatifs des capitaux propres ouvrant droit à dividende.

Au-delà des actions auto-détenues, il n'existe pas d'instruments financiers susceptibles d'entraîner une dilution future. Sur le résultat net part du Groupe de l'exercice 2019, aucun dividende n'a été versé.

Détail du capital social

Le capital social est composé de 98 000 000 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 4 euros de nominal chacune.

	Nombre d'actions total	Dont actions auto-détenues	Nombre d'actions en circulation
Au 1er janvier 2019	98 000 000	(1 352 526)	96 647 474
Annulation d'actions auto-détenues	(2 392 098)	2 392 098	-
Augmentation de capital réservée aux salariés	2 392 098	-	2 392 098
Achat - vente - attribution	-	(1 257 592)	(1 257 592)
Au 31 décembre 2019	98 000 000	(218 020)	97 781 980
Annulation d'actions auto-détenues	(1 601 884)	1 601 884	-
Augmentation de capital réservée aux salariés	1 601 884	-	1 601 884
Achat - vente - attribution	-	(2 540 417)	(2 540 417)
Au 31 décembre 2020	98 000 000	(1 156 553)	96 843 447

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe a procédé, au titre des plans d'options et d'actions gratuites, à l'acquisition de 2 120 980 titres Eiffage et à l'attribution de 802 020 titres Eiffage.

Dans le cadre du contrat de liquidité, 678 206 actions Eiffage ont été achetées et 739 574 vendues.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a procédé, au titre des plans d'options et d'actions gratuites, à l'acquisition de 3 247 401 titres Eiffage et à l'attribution de 757 039 titres Eiffage.

Dans le cadre du contrat de liquidité, 1 226 594 actions Eiffage ont été achetées et 1 176 539 vendues.

Evolution de la valeur comptable du portefeuille d'actions propres

	2020	2019
Au 1 ^{er} janvier	20	117
Achat	342	238
Vente - annulation	(281)	(335)
Solde au 31 décembre	81	20

7.2 Intérêt des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Compte tenu de leurs impacts sur les actifs et la dette, les sociétés ou groupes dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatifs sont les suivants : Financière Eiffarie (concession autoroutière APRR), VP1 (concession Viaduc de Millau), A'Liéonor (concession autoroutière A65) et Aéroport Toulouse-Blagnac.

Les principales données financières relatives à ces sociétés ou groupes sont les suivantes :

Année 2020				
Informations financières à 100 % résumées	Financière Eiffarie	VP 1	A'Liéonor	Aéroport Toulouse-Blagnac
	France	France	France	France
Pays				
% des titres de participation des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle	48%	49%	35%	50,01%
Résultat net attribué aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	242	3	-	(18)
Cumul des participations ne donnant pas le contrôle à la fin de la période	855	(105)	37	361
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	310	-	-	-
Actifs courants	1 537	74	52	99
Actifs non courants	11 088	347	1 017	1 165
Passifs financiers	9 208	613	928	204
Autres passifs courants et non courants	1 638	22	34	339
Actif net	1 779	(214)	107	721
Produits des activités opérationnelles	2 515	43	55	85
Résultat net	498	6	(1)	(35)
Résultat global	498	6	(34)	(34)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 688	73	41	59
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	1 012	13	11	18
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(406)	(1)	(1)	(28)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(1 130)	(12)	(10)	6
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	1 164	73	41	55

Année 2019

Informations financières à 100 % résumées	Financière Eiffarie	VP 1	A'Liéonor	Aéroport Toulouse- Blagnac
Pays	France	France	France	France
% des titres de participation des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle	50%	49%	35%	50,01%
Résultat net attribué aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	368	3	3	N/A
Cumul des participations ne donnant pas le contrôle à la fin de la période	967	(108)	49	49
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	302	5	-	N/A
Actifs courants	2 103	73	50	102
Actifs non courants	11 288	350	1 020	306
Passifs financiers	9 722	623	895	200
Autres passifs courants et non courants	1 735	20	34	110
Actif net	1 934	(220)	141	98
Produits des activités opérationnelles	3 016	52	66	N/A
Résultat net	735	6	8	N/A
Résultat global	723	6	(38)	N/A
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	953	69	32	N/A
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	1 328	25	23	N/A
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(459)	(1)	(1)	N/A
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(134)	(20)	(13)	N/A
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	1 688	73	41	59

7.3 Dividende

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires un dividende de 3 euros par action. Il s'appliquera aux 98 000 000 actions existantes au 24 février 2021 et à celles qui seront créées à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés décidée par le conseil d'administration du 24 février 2021, à l'exception des actions détenues en propre.

Réserves distribuables de la société Eiffage

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Primes d'émission	520	521
Autres réserves	-	1
Report à nouveau	4 295	3 706
Résultat	631	590
Affectation minimale à réserve légale	-	-
Total	5 446	4 818

7.4 Résultat par action

Principes comptables

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen d'actions en circulation (déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues). Ce nombre moyen résulte de la pondération, sur la période, des actions créées suite aux levées d'options et des actions annulées.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre moyen d'actions pondéré le nombre potentiel d'actions à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

Année 2020	Nombre moyen d'actions	Résultat net (part du groupe)	Résultat par action (en euros)
Actions composant le capital	98 000 000	-	-
Pondération de l'annulation d'actions auto-détenues	1 251 745	-	-
Pondération de l'augmentation de capital réservée/salariés	(595 236)	-	-
Actions auto détenues	(805 137)	-	-
Avant dilution	97 851 372	375	3,83
Dilution résultant des stock-options et des actions gratuites	805 137	-	-
Après dilution	98 656 509	375	3,80

Année 2019	Nombre moyen d'actions	Résultat net (part du groupe)	Résultat par action (en euros)
Actions composant le capital	98 000 000	-	-
Pondération de l'annulation d'actions auto-détenues	897 856	-	-
Pondération de l'augmentation de capital réservée/salariés	(897 856)	-	-
Actions auto détenues	(1 131 086)	-	-
Avant dilution	96 868 914	725	7,48
Dilution résultant des stock-options et des actions gratuites	1 131 086	-	-
Après dilution	98 000 000	725	7,39

8. Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers courants et non courants évalués au coût amorti, les actifs financiers évalués en juste valeur par le résultat, les actifs financiers évalués en juste valeur par les autres éléments du résultat global, des autres actifs financiers ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et facilités bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation. La part à moins d'un an des emprunts est présentée en passif courant, comme l'endettement correspondant au programme de titrisation de créances commerciales.

Les actifs et passifs financiers décrits ci-dessus sont comptabilisés et évalués selon les termes définis par la norme IFRS 9 : « Instruments financiers ».

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les actifs financiers sur accords de concession de service, ainsi que les prêts et créances financières. De tels actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue. Ils sont évalués en juste valeur par compte de résultat. Ils comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à court terme à leur date d'entrée dans le bilan et les OPCVM monétaires.

Les titres de participations non consolidés et autres instruments de capitaux propres comptabilisés en actifs financiers non courants sont généralement évalués à la juste valeur par le résultat. Ils peuvent être évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, sur option prise lors de la comptabilisation initiale, lorsque ces titres ne sont pas détenus à des fins de transaction.

Pour les titres de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, la valeur historique des titres est représentative de leur juste valeur. Elle est dépréciée, le cas échéant, en cas de dégradation significative et prolongée de la rentabilité attendue.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat regroupent les actifs et passifs que le Groupe a l'intention de revendre à court terme pour réaliser une plus-value. Les produits et charges financiers relatifs à ces actifs correspondent aux intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.

Les facilités bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe et elles constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle sont considérés comme une dette, évaluée en valeur actuelle et inscrite parmi les dettes financières. La variation ultérieure de valeur, liée à la désactualisation, est comptabilisée en coût de l'endettement financier.

Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur.

La juste valeur prend en compte le risque de crédit ou le risque propre de l'entité conformément à IFRS 13 ; l'estimation de ces risques est calculée sur la base des données observables sur le marché.

Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées dans les « autres éléments du résultat global » de l'état du résultat global pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux futurs.

Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat.

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Conformément à IFRS 13, la valorisation liée au risque de crédit des instruments dérivés est calculée sur la base des données du marché.

Dans le cadre de son financement, le groupe Eiffage a un programme de titrisation de ses créances commerciales, destiné à obtenir un financement à taux préférentiel. Les créances correspondantes sont maintenues dans ce poste au bilan consolidé. Le financement correspondant est inclus dans la rubrique des passifs courants.

8.1 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers

Année 2020

	Valeur au bilan	Catégories comptables (1)			Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
		Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
						Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données de marché non observables
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants	2 151	1 686	69	396	2 151	396	1 755	
Actifs financiers courants	64	64	-	-	64		64	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 192	-	5 192	-	5 192	1 489	3 703	
Total	7 407	1 750	5 261	396	7 407	1 885	5 522	

(1) Au cours de l'exercice 2020, il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers.

	Valeur au bilan	Catégories comptables			Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
		Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers de couverture		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
						Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données de marché non observables
Passifs financiers								
Emprunts non courants	12 066	(1)	11 771	-	295 (2)	12 742	12 742	
Emprunts et autres financements courants	3 311	(1)	3 311	-	-	3 311	3 311	
Total	15 377		15 082	-	295	16 053	16 053	

(1) Dont 9 203 représentant le montant de la dette de l'ensemble Financière Eiffage.

(2) Il n'a pas été constaté d'inefficacité sur les instruments de couverture. La prise en compte du risque de crédit et du risque propre à l'entité dans la valorisation de la juste valeur des instruments dérivés conformément à IFRS 13 n'a pas d'impact significatif. En 2020, les instruments financiers de couverture portent sur un notional total s'élevant à près de 1,3 milliard d'euros correspondant à des swaps de taux dans les concessions et PPP (principalement LGV BPL, A'Lenor, Stade Pierre-Mauroy, Grande Arche de la Défense) sur des maturités s'échelonnant de 2025 à 2043.

Année 2019

	Catégories comptables (1)					Mode de détermination de la juste valeur		
	Valeur au bilan	Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI	Juste valeur	Niveau 1 Prix coté sur un marché actif	Niveau 2 Modèle interne avec données de marché observables	Niveau 3 Modèle interne avec données de marché non observables
Actifs financiers non courants	2 197	1 683	85	429	2 197	429	1 768	
Actifs financiers courants	217	217	-	-	217		217	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 420	-	4 420	-	4 420	429	3 991	
Total	6 834	1 900	4 505	429	6 834	858	5 976	

(1) Au cours de l'exercice 2019, il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers.

	Catégories comptables					Mode de détermination de la juste valeur		
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture	Juste valeur	Niveau 1 Prix coté sur un marché actif	Niveau 2 Modèle interne avec données de marché observables	Niveau 3 Modèle interne avec données de marché non observables
Emprunts non courants	10 698	(1) 10 446	-	252	(2) 11 185		11 185	
Emprunts et autres financements courants	4 351	(1) 4 351	-	-	4 351		4 351	
Total	15 049	14 797	-	252	15 536		15 536	

(1) Dont 9 718 représentant le montant de la dette de l'ensemble Financière Eiffarie.

(2) Il n'a pas été constaté d'inefficacité sur les instruments de couverture. La prise en compte du risque de crédit et du risque propre à l'entité dans la valorisation de la juste valeur des instruments dérivés conformément à IFRS 13 n'a pas d'impact significatif. En 2019, les instruments financiers de couverture portent sur un notionnel total s'élevant à près de 1,7 milliard d'euros correspondant à des swaps de taux dans les concessions et PPP (principalement LGV BPL, A'Liéonor, Stade Pierre-Mauroy, Grande Arche de la Défense) sur des maturités s'échelonnant de 2020 à 2043.

8.2 Echancier des actifs, passifs financiers et des flux d'intérêts associés

Année 2020	Valeur au bilan	Flux de trésorerie	A moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	plus de 5 ans
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	1 489	1 489	1 489	-	-	-	-	-
Disponibilités	3 703	3 703	3 703	-	-	-	-	-
Sous-total actifs financiers (I)	5 192	5 192	5 192	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires ou obligataires et assimilés (1)	12 009	12 110	249	614	678	723	972	8 874
Dettes de location	980	980	231	280	156	104	70	139
Emprunts et dettes financières diverses courants	3 071	3 071	3 071	-	-	-	-	-
Instruments de couverture de taux d'intérêt (fixe/variable) (1)	296	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation de dette (1) (2)	1	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total dettes financières (II)	16 357	16 161	3 551	894	834	827	1 042	9 013
Endettement financier net (II – I)	11 165	10 969	(1 641)	894	834	827	1 042	9 013
Intérêts au titre des dettes financières	-	2 263	141	224	215	213	191	1 279
Total flux de trésorerie liés à l'endettement financier net	-	13 232	(1 500)	1 118	1 049	1 040	1 233	10 292

(1) Postes du bilan « emprunts non courants » et « partie à moins d'un an des emprunts non courants ».

(2) Résultant de l'affectation de l'écart d'acquisition généré par l'achat du groupe APRR.

Les flux de capital et d'intérêts présentés ci-dessus se rapportent à la dette figurant au bilan du 31 décembre 2020. Ils ne prennent pas en compte les éventuels remboursements anticipés ou nouveaux financements susceptibles d'intervenir dans le futur.

Les flux d'intérêts intègrent les flux des instruments dérivés actifs et passifs (swaps de taux d'intérêts), non actualisés. Les flux d'intérêts des emprunts à taux variable sont fondés sur les taux en vigueur au 31 décembre 2020 ; les emprunts à taux fixe sur nominal indexé intègrent une hypothèse d'inflation future de 1,50 % par an.

Année 2019	Valeur au bilan	Flux de trésorerie	A moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	plus de 5 ans
Autres actifs financiers (1)	157	157	157	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	429	429	429	-	-	-	-	-
Disponibilités	3 991	3 991	3 991	-	-	-	-	-
Sous-total actifs financiers (I)	4 577	4 577	4 577	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires ou obligataires et assimilés (2)	11 748	11 833	1 309	1 078	1 348	144	627	7 327
Dettes de location	872	872	230	176	147	91	67	161
Emprunts et dettes financières diverses courants	3 047	3 047	3 047	-	-	-	-	-
Instruments de couverture de taux d'intérêt (fixe/variable) (2)	252	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation de dette (2) (3)	2	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total dettes financières (II)	15 921	15 752	4 586	1 254	1 495	235	694	7 488
Endettement financier net (II – I)	11 344	11 175	9	1 254	1 495	235	694	7 488
Intérêts au titre des dettes financières	-	2 352	133	219	199	190	180	1 431
Total flux de trésorerie liés à l'endettement financier net	-	13 527	142	1 473	1 694	425	874	8 919

(1) Placement sous séquestre dans le cadre de l'acquisition indirecte de 2% d'APRR et d'Adelac.

(2) Postes du bilan « emprunts non courants » et « partie à moins d'un an des emprunts non courants ».

(3) Résultant de l'affectation de l'écart d'acquisition généré par l'achat du groupe APRR.

Les flux de capital et d'intérêts présentés ci-dessus se rapportent à la dette figurant au bilan du 31 décembre 2019. Ils ne prennent pas en compte les éventuels remboursements anticipés ou nouveaux financements susceptibles d'intervenir dans le futur.

Les flux d'intérêts intègrent les flux des instruments dérivés actifs et passifs (swaps de taux d'intérêts), non actualisés. Les flux d'intérêts des emprunts à taux variable sont fondés sur les taux en vigueur au 31 décembre 2019 ; les emprunts à taux fixe sur nominal indexé intègrent une hypothèse d'inflation future de 1,50 % par an.

8.3 Emprunts, autres financements et covenants

	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe sur nominal indexé	Taux révisable	Montant total
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 624	1 606	775	-	12 005
Swaps de taux d'intérêts	296	-	-	-	296
Dettes de location	980	-	-	-	980
Découvert	-	125	-	-	125
Compte de titrisation	-	553	-	-	553
Titres négociables à court et moyen terme	1 637	449	-	-	2 086
Divers	162	149	-	1	312
Total passifs financiers 31 décembre 2020	12 699	2 882	775	1	16 357
Total passifs financiers 31 décembre 2019	12 138	3 000	783	-	15 921

Une augmentation des taux d'intérêts de 1 %, calculée sur les soldes de clôture nets de dérivés et compte tenu des termes contractuels, entraînerait une hausse de 23 millions d'euros du coût de l'endettement financier avant impôt.

Au 31 décembre 2020, les passifs financiers comprennent après conversion au taux de clôture, un emprunt et des financements à court terme en franc CFA pour un total de 50 millions d'euros, un financement court terme en franc Suisse pour 5 millions d'euros, un emprunt en Zloty pour 9 millions d'euros .

Covenants existants dans les sociétés consolidées par intégration globale :

Société	Covenants	Calcul des ratios au 31 décembre 2020
Eiffarie et APRR	. Dette nette / EBITDA inférieure à 7	4,50
	. EBITDA / charges financières nettes supérieur à 2,2	14,60
VP2	. Ratio annuel de couverture du service de la dette au titre de l'année précédant le calcul et sur les 5 années suivantes supérieur ou égal à 1,05	1,17 à 1,42
	. Ratio de couverture de la dette calculé sur la durée des prêts supérieur ou égal à 1,15	1,53
	. Ratio de couverture de la dette calculé sur la durée de la concession supérieur ou égal à 1,25	2,14
Aliénor	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,33
	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,65
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.	2,60
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	1,52
Eiffinov	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	1,35
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.	1,34
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,50
Eiffage Rail Express	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,59
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.	1,67
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,92
Armanéo	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,67
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.	1,80
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,20	1,29
Cologen	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,20	1,21
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,20.	1,38
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,51
Melaudix	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,05	1,48
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05.	1,28
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	1,42
Melotech	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	1,30
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.	1,47
	. Ratio annuel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	2,08
NPBS	. Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette supérieur ou égal à 1,10	1,28
	. Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.	1,93
	. Endettement élargi net total / EBITDA inférieur ou égal à 5,50	11,54
Aéroport Toulouse Blagnac	Obtention d'une dérogation de la part des prêteurs sur le respect du test au 31 décembre 2020.	

8.4 Variation des emprunts et des dettes financières diverses

Année 2020	Début de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	Juste valeur des instruments financiers	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Emprunts non courants et partie à moins d'un an des emprunts non courants (I)	12 874	67	363	43	3 222	(3 283)	13 286
Découverts bancaires	127	24	(26)	-	-	-	125
Autres emprunts et dettes financières diverses	2 920	1	7	-	411	(393)	2 946
Emprunts et dettes financières diverses (II)	3 047	25	(19)	-	411	(393)	3 071
Total (I + II)					3 633	(3 676)	

Rapprochement avec le Tableau des Flux de Trésorerie

Remboursement dettes de location (III)	-	(289)
Emission et remboursement d'emprunts (IV)	3 633	(3 387)
Total (III + IV)	3 633	(3 676)

Année 2019	Début de l'exercice *	Variation de périmètre	Autres mouvements	Juste valeur des instruments financiers	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Emprunts non courants et partie à moins d'un an des emprunts non courants (I)	13 205	276	298	92	557	(1 554)	12 874
Découverts bancaires	123	11	(7)	-	-	-	127
Autres emprunts et dettes financières diverses	1 526	8	(14)	-	1 485	(85)	2 920
Emprunts et dettes financières diverses (II)	1 649	19	(21)	-	1 485	(85)	3 047
Total (I + II)					2 042	(1 639)	

Rapprochement avec le Tableau des Flux de Trésorerie

Remboursement dettes de location (III)	-	(233)
Emission et remboursement d'emprunts (IV)	2 042	(1 406)
Total (III + IV)	2 042	(1 639)

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRS 16 "Contrat de location".

Parmi la variation de périmètre, Aéroport Toulouse-Blagnac représente 200 millions d'euros.

8.5 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Principes comptables

Le poste « Autres produits et charges financiers » regroupe l'incidence en résultat financier des participations non consolidées, les plus ou moins-values de cession d'éléments financiers et l'actualisation financière des engagements en faveur du personnel et des différents postes d'actifs et de passifs.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Coût de l'endettement financier	(253)	(265)
Dont groupe Eiffarie	(106)	(135)

La charge nette d'intérêts de 244 millions d'euros figurant dans le tableau des flux de trésorerie en 2020 correspond au coût de l'endettement financier pour 253 millions déduction faite de 9 millions d'euros non générateurs de trésorerie (réévaluations de dettes, intérêts courus non échus, etc.).

La charge nette d'intérêts de 240 millions d'euros figurant dans le tableau des flux de trésorerie en 2019 correspond au coût de l'endettement financier pour 265 millions déduction faite de 25 millions d'euros non générateurs de trésorerie (réévaluations de dettes, intérêts courus non échus, etc.).

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actualisations financières	(6)	(10)
Variations de juste valeur d'instruments financiers	1	4
Variations de provisions et soldes de créances	(14)	(12)
Commissions d'engagements sur financement de PPP	-	(1)
Plus ou moins-values sur cessions de participations	-	1
Dividendes de sociétés non consolidées (1)	2	15
Autres charges financières	(12)	(9)
Autres produits et charges financiers	(29)	(12)

(1) Dont 10 millions d'euros reçus de Getlink en 2019

8.6 Autres actifs financiers non courants

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Instruments de capitaux propres (1)	466	515
Créances rattachées à des participations	23	21
Prêts	53	44
Autres immobilisations financières	33	32
Total	575	612

(1) Dont titres Getlink évalués à la juste valeur : 396 millions d'euros au 31 décembre 2020 et 429 millions d'euros au 31 décembre 2019.

8.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif			
Trésorerie		3 703	3 991
Equivalents de trésorerie		1 489	429
	(I)	5 192	4 420
Passif			
Découverts	(II)	125	127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(I - II)	5 067	4 293

Les éléments classés en trésorerie et équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

8.8 Gestion des risques financiers

Exposition au risque de taux

Dans l'activité concessions et gestion de services publics, le Groupe est endetté soit à taux fixe, soit à taux variable selon les conditions de marché qui prévalent lors de la mise en place des financements. En cas d'endettement à taux variable, des instruments de couverture de taux d'intérêt sont mis en place afin de réduire l'exposition de ces emprunts à une variation des taux d'intérêt.

Pour le reste de l'activité, le Groupe s'endette majoritairement à taux fixe.

Au 31 décembre 2020, hors la dette sans recours des sociétés concessionnaires consolidées, Eiffage n'est pas endettée (977 millions d'euros de trésorerie positive nette).

La dette financière nette sans recours (hors juste valeur de la dette CNA, des instruments financiers de couverture de taux et de la dette de location) relative aux activités de Concessions (10 865 millions d'euros au 31 décembre 2020) est portée par :

- APRR et sa holding de contrôle Eiffarie, dont l'endettement est majoritairement à taux fixe ;
- la holding de contrôle de la société concessionnaire du viaduc de Millau dont l'endettement est entièrement à taux fixe sur un capital indexé à l'inflation ;
- la société A'Liéonor, concessionnaire de l'autoroute A65 Pau-Langon, dont l'endettement est majoritairement à taux fixe ;
- l'aéroport Toulouse-Blagnac et les sociétés affiliées ;
- des sociétés titulaires de contrats de partenariats public-privé (dont la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire) dont l'endettement est très majoritairement à taux fixe.

Exposition au risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change sur les opérations courantes puisque les principales filiales du Groupe opèrent dans la zone euro, représentant ainsi 91,6 % de son chiffre d'affaires.

Les contrats à l'exportation réalisés dans d'autres zones sont traités dans les monnaies dans lesquelles les dépenses sont exposées.

Le risque de change ne concerne que les décalages de trésorerie qui apparaissent sur ces contrats ainsi que le rapatriement des frais généraux de siège et des résultats.

Ponctuellement, des contrats de couverture de change peuvent être initiés pour se garantir de l'incidence des fluctuations des devises sur certains postes d'actifs ou de passifs.

Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de son activité de concessions et gestion de services publics, le Groupe met en place sur chacun des contrats individuels des financements propres à chacune des concessions et partenariats public-privé. Ces financements peuvent être sujets au respect de ratios financiers adaptés à chacune des situations. Le risque de liquidité de ces contrats est maîtrisé à travers l'analyse des flux prévisionnels d'encaissement de trésorerie et de remboursement des dettes.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'une structure financière solide tant au niveau d'Eiffage S.A. (et de ses filiales Travaux), bénéficiant d'une notation court terme de F2, que de ses entités concessionnaires dont la plus importante est APRR (notée A- stable).

Eiffage S.A. et ses filiales Travaux disposent au 31 décembre 2020 d'une liquidité de 5,6 milliards d'euros composée de 3,6 milliards d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire, sans covenant financier, de 2 milliards d'euros. Cette facilité est à échéance 2025 avec une extension possible d'une année. La liquidité est en hausse de 1 milliard d'euros par rapport aux 4,6 milliards d'euros au 31 décembre 2019.

Eiffage S.A. a mis en place le 15 avril 2020, puis annulé le 30 juin 2020, une ligne de crédit supplémentaire de 600 millions d'euros sous la forme d'un crédit relais de titrisation. Eiffage S.A. a également obtenu le 16 juin la note de crédit court terme F2 chez Fitch Ratings et réalisé le 26 juin une émission obligataire inaugurale non notée de 500 millions d'euros à échéance janvier 2027 pour un coupon de 1,625 %.

APRR dispose, pour elle-même, d'une liquidité de 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2020, composée de 1,1 milliard d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire non tirée. Portée de 1,8 à 2 milliards d'euros en février 2020, cette facilité est à échéance 2026 pour la quasi-totalité de ce montant avec une extension possible d'une année. La liquidité est en baisse de 300 millions d'euros par rapport à celle du 31 décembre 2019, exceptionnellement élevée à 3,4 milliards d'euros, en préparation des refinancements de février 2020.

APRR et Eiffage ont finalisé le refinancement de leurs crédits bancaires en février 2020 pour 3,1 milliards d'euros. Le coût de ces financements comporte une partie variable qui dépendra de la performance du Groupe en matière de sécurité au travail et d'émissions de gaz à effet de serre. Ce mécanisme innovant et cohérent avec l'engagement du Groupe sur ces deux volets fait d'Eiffage l'un des tout premiers groupes du secteur à intégrer ces critères de performance dans sa documentation financière à une telle échelle.

Par ailleurs, APRR a remboursé en octobre 2020 la quasi-totalité de ses tombées obligataires prévues sur 2021 pour 0,7 milliard d'euros. APRR a réalisé en 2020 trois émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune à échéance trois ans, sept ans et neuf ans pour des coupons de, respectivement, 0 %, 1,25 % et 0,125 %. Le 17 avril 2020, l'agence de notation Standard & Poor's a réaffirmé la notation de crédit d'APRR à A- avec une perspective stable ; le 28 octobre 2020, l'agence de notation Fitch Ratings a fait de même et a rehaussé la note de crédit court terme de F2 à F1.

Exposition au risque de marché

Eiffage n'est pas exposé au risque sur actions, les excédents de trésorerie étant placés en OPCVM monétaires ou en certificats de dépôt bancaires ou en comptes bancaires à terme (SICAV et fonds commun de placements).

Exposition au risque de crédit

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé sur deux secteurs principaux en ce qui concerne la gestion du risque client.

D'une part, l'activité de concessions et gestion de services publics où le risque d'insolvabilité est réduit, soit du fait de transactions très nombreuses, de faible montant individuel, et majoritairement à paiement immédiat, soit d'encaissements contractuels de long terme avec des collectivités publiques.

D'autre part, l'activité entrepreneuriale est réalisée en grande partie avec des clients du secteur public ou de grandes entreprises du secteur privé, ce qui a pour effet de limiter le risque de non-recouvrement. En ce qui concerne le secteur immobilier, les ventes en l'état futur d'achèvement (VEFA) permettent de limiter le risque de défaut de paiement notamment par l'encaissement d'avances sur ventes.

Exposition au risque de fluctuation du prix des matières premières

Les marchés de travaux sur lequel le Groupe opère sont en général affectés d'une clause de révision de prix adossée à un indice national qui permet de couvrir le risque de fluctuation du prix des matières premières.

Ponctuellement, dans le cadre de marchés importants et non révisables, le Groupe peut être amené à utiliser des contrats de couverture de prix de matières premières concernant des approvisionnements dont les variations des prix sur les marchés mondiaux sont importantes.

9. Provisions

9.1 Variation des provisions

Principes comptables

Provisions non courantes

Est classée sous ce poste la part à plus d'un an des :

- Provisions pour maintien en l'état des ouvrages concédés

Afin de faire face à l'obligation de maintien en bon état d'usage des infrastructures concédées représentées par le droit incorporel cité en note 6.1 « Immobilisations incorporelles du domaine concédé et actifs financiers sur accords de concession de services publics », il est constitué des provisions calculées en fonction du budget de dépenses de remplacement de certaines parties des infrastructures autoroutières. Elles sont dotées sur la durée d'utilisation prévisionnelle des biens à remplacer et sont actualisées ;

- Engagements de retraite

Ils concernent les avantages au personnel à long terme au titre des Indemnités de Fin de Carrière à verser aux salariés le jour de leur départ volontaire en retraite (régime à prestations définies).

Pour les filiales françaises, qui composent la majorité de l'engagement, il s'agit d'indemnités conventionnelles de départ à la retraite (généralement calculées sur la base d'un pourcentage du dernier salaire, en fonction de l'ancienneté du salarié et des conventions collectives applicables).

Le groupe Eiffage a utilisé la méthode actuarielle des unités de crédit projetées (PUC – « Projected Unit Credit ») afin de déterminer la valeur actuelle des engagements du régime au titre des services passés et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Selon cette méthode, une valeur projetée des prestations accumulées est calculée à la date d'évaluation, au titre des services rendus antérieurs à cette date et au titre de l'exercice en cours pour les participants en activité. La valeur projetée des prestations accumulées est fondée sur la formule d'acquisition des droits du régime et sur l'ancienneté acquise en date d'évaluation, mais elle inclut les rémunérations, les paramètres des prestations de Sécurité sociale, etc., projetés à l'âge où le participant est supposé commencer à bénéficier de ses prestations.

L'engagement du régime est la valeur présente actuarielle de cette valeur projetée des prestations acquises à la date d'évaluation, incluant toutes les prestations payables pour tous les participants (en activité ou inactifs). Le coût des services de l'année est la valeur présente actuarielle de la différence entre la valeur projetée des prestations acquises en début et fin d'année.

L'engagement est calculé comme la valeur présente actuarielle à laquelle un prorata est appliqué. Ce prorata se calcule en faisant le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de calcul et l'ancienneté projetée.

Ce calcul prend en compte :

- le statut, l'âge et l'ancienneté acquise par chaque salarié ;
- l'âge prévisible de départ à la retraite (63 ans) ;
- le taux de rotation calculé par métier, tranche d'âge et catégorie ;
- le salaire moyen mensuel individuel, incluant les primes et gratifications, majoré des charges sociales patronales ;
- le taux de revalorisation prévisionnel des salaires ;
- le taux d'actualisation de l'engagement projeté à la date de départ déterminé par l'indice iBoxx Corporates AA 10 ;

- les tables de survie publiées à l'échelle nationale ;
- l'application du seul régime de départ volontaire en retraite.

Les écarts actuariels résultent de changements d'hypothèses ou d'écarts d'expérience relatifs aux taux d'intérêt, à l'évolution des taux de rotation du personnel et des modes de départ en fin de carrière ; ils sont constatés dans les capitaux propres (autres éléments du résultat global).

Les coûts des services passés résultent des changements de régimes existants ou de la mise en place de nouveaux régimes. Ils résultent notamment dans le Groupe des changements intervenus dans les conventions collectives applicables aux secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics et de la Métallurgie, ainsi qu'aux changements légaux intervenus dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale.

Conformément à IAS 19 révisée, ils sont reconnus immédiatement dans la charge de l'exercice.

- Médailles du travail
- Elles entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme, évalués et comptabilisés selon les mêmes principes que les régimes à prestations définies. L'intégralité de leur variation est constatée en résultat. Elles sont à verser aux salariés à certaines dates anniversaires de leur carrière ou de leur présence dans le Groupe.

Provisions courantes

Outre la part à moins d'un an des provisions ci-dessus, elles comprennent les provisions liées au cycle normal d'exploitation :

- provisions pour litiges et pénalités ;
- provisions pour garanties données.

Dans le secteur des Infrastructures, les provisions pour garanties sont constituées pour couvrir les levées de réserves et les non conformités en cas de désordres imprévus sur les différents ouvrages.

Dans le secteur de la Construction, il s'agit essentiellement de provisions pour litige en SAV entrant dans le cadre de la garantie décennale, en France, pour laquelle le Groupe est couvert au-delà d'une franchise, par des contrats d'assurance. Le fait générateur est la convocation à une expertise et le montant de la franchise.

Dans le secteur des Concessions, s'agissant des partenariats public-privé, une part des loyers perçus de façon linéaire est destinée à couvrir les travaux de gros entretien et renouvellement. Elle donne lieu à la constitution d'une provision pour la partie non dépensée dans la période, le cas échéant.

- provisions pour risques chantiers ;
- provisions pour restructuration ;
- provisions pour perte à terminaison relatives aux contrats déficitaires et ce, quel que soit le degré d'avancement des contrats. Ces provisions sont fondées sur les données prévisionnelles propres à chaque contrat, qui peuvent au cas par cas intégrer les produits de réclamations déposées lorsque leur obtention est hautement probable et leur montant déterminable de façon fiable.

Les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est enregistré au cours de la période durant laquelle ils sont intervenus.

Année 2020	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et de change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	374	-	70	(46)	-	4	402
Provisions pour engagements de retraite	375	1	25	(16)	-	7	392
Provisions pour médailles du travail	35	-	2	(3)	-	-	34
Autres provisions non courantes	3	-	-	-	-	-	3
Provisions non courantes	787	1	97	(65)	-	11	831
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	46	-	-	-	-	(4)	42
Provisions pour pertes à terminaison	41	-	26	(25)	-	-	42
Provisions pour restructurations	19	-	7	(9)	(2)	-	15
Provisions pour risques immobiliers	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties données	117	-	21	(20)	(4)	-	114
Provisions pour litiges et pénalités	77	-	35	(28)	(6)	-	78
Provisions pour engagements de retraite	18	-	-	-	-	(5)	13
Provisions pour médailles du travail	4	-	-	-	-	-	4
Provisions pour autres passifs	275	(4)	134	(54)	(14)	-	337
Provisions courantes	597	(4)	223	(136)	(26)	(9)	645

Chacune des lignes de provisions courantes indiquées ci-avant est l'addition d'un certain nombre de litiges liés essentiellement aux contrats de construction qui, pris individuellement, sont de montant non significatif. L'échéance de ces provisions, liées au cycle d'exploitation, est généralement inférieure à un an. Aucun montant en remboursement n'est attendu.

Année 2019	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et de change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	308	47	73	(44)	-	(10)	374
Provisions pour engagements de retraite	313	6	24	(17)	-	49 (1)	375
Provisions pour médailles du travail	32	-	4	(1)	-	-	35
Autres provisions non courantes	3	-	(1)	2	(1)	-	3
Provisions non courantes	656	53	100	(60)	(1)	39	787
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	38	-	-	-	-	8	46
Provisions pour pertes à terminaison	50	5	23	(36)	(1)	-	41
Provisions pour restructurations	15	-	11	(5)	(2)	-	19
Provisions pour risques immobiliers	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties données	117	-	26	(21)	(5)	-	117
Provisions pour litiges et pénalités	74	1	25	(13)	(11)	1	77
Provisions pour engagements de retraite	16	-	-	-	-	2	18
Provisions pour médailles du travail	4	-	-	-	-	-	4
Provisions pour autres passifs	253	3	72	(33)	(21)	1	275
Provisions courantes	567	9	157	(108)	(40)	12	597

(1) Ecart actuariel de l'année

Chacune des lignes de provisions courantes indiquées ci-avant est l'addition d'un certain nombre de litiges liés essentiellement aux contrats de construction qui, pris individuellement, sont de montant non significatif. L'échéance de ces provisions, liées au cycle d'exploitation, est généralement inférieure à un an. Aucun montant en remboursement n'est attendu.

9.2 Litiges-arbitrages autres engagements

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges. Les affaires décrites ci-après ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions considérées comme suffisantes en l'état actuel des dossiers.

De par son activité routière, le Groupe utilise des produits issus de l'industrie pétrolière pour la fabrication de ses matériaux. A ce titre, ainsi qu'en raison de l'utilisation de sites industriels anciens, le Groupe est susceptible d'être recherché au titre d'éventuelles pollutions environnementales.

L'activité du Groupe liée à la construction d'ensembles immobiliers peut entraîner des risques de malfaçons dont la durée de révélation peut aller jusqu'à dix années et dont les coûts de réparation peuvent être significatifs. A ce titre, le Groupe est, au-delà de franchises, couvert par des contrats d'assurance décennale. Les provisions nécessaires ont été constituées et le Groupe n'attend pas de conséquences significatives à ce titre.

Le contentieux avec la Métropole Européenne de Lille suit son cours auprès du tribunal administratif de Lille. Il porte notamment sur l'interprétation de certaines clauses du contrat et sur l'indemnisation des surcoûts de construction occasionnés par les retards dans l'obtention du permis de construire et par des améliorations apportées au stade. Une première étape a été franchie avec la remise du rapport d'expertise en décembre 2020, avant un jugement au fond attendu dans les prochaines années. Eiffage n'anticipe pas de conséquence défavorable à la suite de ce rapport. Par ailleurs, de nouveaux contentieux sont apparus portant, d'une part, sur les mécanismes d'intéressement de la personne publique et, d'autre part, sur la prise en charge par la Métropole Européenne de Lille des conséquences financières de la Covid-19.

Suivant une décision du 21 mars 2006, le conseil de la concurrence a sanctionné diverses sociétés, dont des filiales du groupe Eiffage, pour entente généralisée dans le cadre de l'attribution de certains lots du projet EOLE de la SNCF. Se fondant sur cette décision, la SNCF a saisi le tribunal administratif de Paris le 14 mars 2011 en vue d'obtenir réparation de son préjudice et en février 2016 une transaction a été signée entre les sociétés du groupe Eiffage et la SNCF et validée par le tribunal administratif.

Cependant, devant la cour administrative d'appel de Paris, la SNCF maintient ses demandes indemnitaires contre des sociétés hors groupe non signataires de protocoles, lesquelles ont formulé, à titre subsidiaire, des appels en garantie contre l'ensemble des sociétés impliquées.

Concernant les marchés de rénovation des lycées d'Ile de France du début des années 90, les procédures engagées par la Région Ile de France pour indemnisation suite aux condamnations des majors du BTP par le juge pénal et par l'autorité de la concurrence en 2007 sont toujours en cours.

Alors que la Région avait initialement porté ses demandes indemnitaires contre les entreprises et personnes impliquées devant le juge civil, la procédure est finalement aujourd'hui pendante devant les juridictions administratives à la suite d'une décision du tribunal des conflits en date du 16 novembre 2015. Ainsi, en mars 2017, la région a présenté devant le tribunal administratif de Paris 88 requêtes à l'encontre de 24 défendeurs, entreprises et personnes physiques confondues. Le total des demandes est de 293 millions d'euros, outre les intérêts. Par jugements du 29 juillet 2019, le tribunal administratif de Paris a rejeté les demandes de la Région à raison de l'acquisition de la prescription, sans les examiner au fond.

Sur appel de la Région contre ces jugements, la Cour administrative d'appel de Paris, statuant dans deux dossiers par décisions du 19 février 2021, a rejeté l'argument de la prescription et a sollicité avant dire droit la désignation d'un expert afin de l'éclairer dans son appréciation du préjudice subi par la Région.

Ces deux procédures ont été initiées il y a de nombreuses années et ont fait l'objet de multiples péripéties judiciaires. Le Groupe considère que ces contentieux vont se poursuivre dans les années à venir, notamment si les tribunaux ordonnent des expertises judiciaires.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

9.3 Indemnités de fin de carrière

9.3.1 Hypothèses retenues

Les salariés du Groupe bénéficient en France d'indemnités versées en une fois au moment de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues sont :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation	0,50%	0,50%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement attendu	0,50%	0,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,75%	2,75%
Taux de charges sociales	45,00%	45,00%

Les hypothèses de rotation du personnel sont propres à chaque branche d'activité et à chaque tranche d'âge. La duration moyenne pondérée de l'obligation est de 11 années.

9.3.2 Réconciliation de l'actif / (provision)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
A. Détail de la provision comptable		
Valeur actuarielle de l'obligation	(370)	(355)
Juste valeur des actifs du régime	2	3
Situation financière nette : (déficit)/surplus	(368)	(352)
Effet du plafonnement des actifs	-	-
Retraites supplémentaires	-	-
Variation de périmètre	-	(4)
Filiales étrangères	(37)	(37)
Actif/(Provision) en fin de période	(405)	(393)
B. Réconciliation de la provision comptable		
Actif/(Provision) en début de période	(357)	(304)
Charge comptable de l'exercice	(24)	(22)
Gain/(Perte) reconnu en autres éléments du résultat global	(2)	(42)
Cotisations de l'employeur	-	-
Prestations payées directement par la Société	15	16
Acquisitions	-	-
Transferts	-	-
Retraites supplémentaires	-	-
Variation de périmètre	-	(4)
Filiales étrangères	(37)	(37)
Actif/(Provision) en fin de période	(405)	(393)

9.3.3 Réconciliation de l'engagement et des actifs de couverture

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
A. Réconciliation de l'engagement (DBO)		
Engagement en début de période	353	306
Coût des services rendus au cours de la période	22	18
Coût financier	2	5
Cotisations employés	-	-
(Gain)/perte actuariel - expérience	2	4
(Gain)/perte actuariel – hypothèses démographiques	-	-
(Gain)/perte actuariel – hypothèses financières	-	36
Prestations payées par les actifs	-	-
Prestations payées par la Société	(15)	(16)
Modifications de régime	-	-
Réductions	-	-
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Liquidations	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres ajustements	7	-
Engagement en fin de période	371	353
B. Réconciliation des actifs de couverture		
Juste valeur des actifs en début de période	3	3
Intérêt net sur les actifs du régime	-	-
Rendement des actifs du régime plus élevé/(faible) que celui basé sur l'actualisation	-	-
Cotisations employeur	-	-
Cotisations employés	-	-
Prestations payées	-	-
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Liquidations	-	-
Juste valeur des actifs en fin de période	3	3

9.3.4 Informations additionnelles

A. Prestations futures attendues pour l'exercice fiscal se terminant le 31 décembre 2021	13
B. Profil des échéances de l'obligation	
Paiements attendus sur l'année fiscale 2022	12
Paiements attendus sur l'année fiscale 2023	14
Paiements attendus sur l'année fiscale 2024	21
Paiements attendus sur l'année fiscale 2025	23
Paiements attendus sur la période 2026-2030	150

9.3.5 Sensibilité

Une diminution de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une hausse de 5,8 % sur le montant de la dette actuarielle relative aux indemnités de fin de carrière.

10. Impôt sur les résultats

Principes comptables

L'impôt sur le résultat des différentes entités est calculé selon les législations propres à chaque pays où la filiale est localisée.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables, actives et passives, du bilan consolidé, à l'exception notamment des goodwill.

Ils sont évalués, selon la méthode du report variable, au taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et adopté à la date de clôture.

L'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi-adopté à la date de clôture.

Les passifs d'impôts sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts figurant au compte de résultat et sur l'état du résultat global comprennent à la fois l'impôt exigible et l'impôt différé.

10.1 Postes d'impôts au bilan

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts courants		
Actifs	84	140
Passifs	176	190
Position nette passive	92	50
Impôts différés		
Actifs	262	254
Passifs	949	811
Position nette passive	687	557

10.2 Ventilation des impôts différés

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs résultant de :		
Indemnités de fin de carrière	91	84
Décalages fiscaux	118	167
Écarts d'évaluation	-	-
Déficits activés	64	33
Juste valeur des instruments financiers	83	73
Retraitement de contrats de concessions et de PPP	136	130
Locations	1	1
Divers	3	-
Compensation IDA/IDP au sein de mêmes entités fiscales	(234)	(234)
Total	262	254
Passifs résultant de :		
Décalages fiscaux	242	252
Écarts d'évaluation	942	792
Juste valeur des instruments de capitaux propres	-	-
Juste valeur des instruments financiers	-	-
Location-financement	-	-
Divers	(1)	1
Compensation IDA/IDP au sein de mêmes entités fiscales	(234)	(234)
Total	949	811

10.3 Charge d'impôt sur les résultats

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôt sur les bénéfices	(402)	(609)
Impôts différés	72	49
Total	(330)	(560)

10.4 Impôts différés relatifs aux éléments constatés dans les capitaux propres

	2020	2019
Actifs (1)	26	8
Passifs (1)	(1)	1

(1) Impôts différés sur réévaluation des instruments dérivés de couverture, engagements de retraites et actifs financiers.

10.5 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	614	1 113
Impôt sur les résultats	330	560
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(13)	(13)
Résultat comptable avant impôt	931	1 660
Taux d'impôt applicable à la Société mère (taux de l'impôt en France)	32,02%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat des entreprises associées	298	572
Différences permanentes	30	(12)
Différentiel de taux d'imposition étranger	(8)	(11)
Résultats taxés à taux réduits	-	-
Différentiel de taux futurs sur impôts différés non courants	10	11
Impôt au compte de résultat	330	560

10.6 Déficits non activés

Les déficits suivants n'ont pas été activés en raison de l'incertitude sur leur recouvrabilité.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Déficits non activés	119	128

11. Transactions avec les parties liées

Les transactions réalisées entre parties liées le sont à des conditions de marché.

Sociétés mises en équivalence

Les transactions significatives enregistrées avec les sociétés mises en équivalence sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

31 décembre 2020			
Société	Nature	Créance (dette)	Montant au compte de résultat Produit (charge)
Opérations financières			
Adelac	Prêt	22	2
Bagnolet Gallieni II	Compte Courant	(14)	-
Durance Granulats	Compte Courant	7	-
Isentalautobahn	Prêt	9	-
Puteaux Charcot Bergères	Compte Courant	(4)	-
Saint Ouen Palaric	Compte Courant	(3)	-
Société Prado Sud	Prêt	7	-
Opérations commerciales			
Adelac	Prestations diverses	(3)	4
Axxès	Télépéage poids lourds	28	(1)
Chatenay Malabry Parc Centrale	Prestations diverses	3	3
Préfernord	Prestations diverses	1	4
Puteaux Charcot Bergères	Prestations diverses	2	2
Smtpc	Prestations diverses	(2)	7
Société Matériaux de Beauce	Prestations diverses	(1)	(2)
Stade Nautique Mérignac	Prestations diverses	1	3

Rémunérations des organes de direction *

La rémunération allouée aux organes de direction est proposée au conseil d'administration par le comité de nominations et de rémunérations.

L'ensemble des rémunérations et avantages accordés aux organes de direction s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
Rémunération	1 822	1 800
Avantage en nature	3	3
Charges sociales patronales	461	458
Paiement en actions (1)	1 528	1 633
Jetons de présence	651	801
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Total	4 465	4 695

(1) Conformément à la définition IFRS 2

* Le président directeur général et les membres du conseil d'administration.

12. Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des principaux commissaires aux comptes dont les prestations effectuées au titre d'un exercice comptable ont été prises en charge au compte de résultat :

En milliers d'euros	TOTAL			
	Montant (HT)		%	
	2020	2019	2020	2019
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés (1)				
Émetteur	220	284	3,2%	3,9%
Filiales intégrées globalement	6 036	6 645	88,9%	91,1%
Sous-total	6 256	6 929	92,1%	95,0%
Services autres que la certification des comptes (2)				
Émetteur	124	97	1,8%	1,3%
Filiales intégrées globalement	409	265	6,0%	3,6%
Sous-total	533	362	7,9%	5,0%
Total	6 789	7 291	100,0%	100,0%

En milliers d'euros	KPMG Audit IS			
	Montant (HT)		%	
	2020	2019	2020	2019
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés (1)				
Émetteur	110	142	4,3%	4,4%
Filiales intégrées globalement	2 141	2 793	83,7%	85,9%
Sous-total	2 251	2 935	88,0%	90,3%
Services autres que la certification des comptes (2)				
Émetteur	110	97	4,3%	3,0%
Filiales intégrées globalement	196	219	7,7%	6,7%
Sous-total	306	316	12,0%	9,7%
Total	2 557	3 251	100,0%	100,0%

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montant (HT)		%	
	2020	2019	2020	2019
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés (1)				
Émetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	1 778	2 478	96,7%	98,5%
Sous-total	1 778	2 478	96,7%	98,5%
Services autres que la certification des comptes (2)				
Émetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	60	38	3,3%	1,5%
Sous-total	60	38	3,3%	1,5%
Total	1 838	2 516	100,0%	100,0%

En milliers d'euros	Mazars			
	Montant (HT)		%	
	2020	2019	2020	2019
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés (1)				
Émetteur	110	142	4,6%	9,3%
Filiales intégrées globalement	2 117	1 374	88,4%	90,2%
Sous-total	2 227	1 516	93,0%	99,5%
Services autres que la certification des comptes (2)				
Émetteur	14	-	-	-
Filiales intégrées globalement	153	8	6,4%	0,5%
Sous-total	167	8	7,0%	0,5%
Total	2 394	1 524	100,0%	100,0%

(1) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Principalement liées à des attestations portant sur des informations financières

13. Engagements financiers

Engagements donnés

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé		
Engagements auprès de sociétés de personnes (Snc, Sci, Gie)	73	87
Engagements de prise de participation	10	15
Engagements hors bilan liés au financement		
Nantissement de titres dans le cadre des opérations de crédit	80	122
Autres engagements dans le cadre des opérations de crédit	-	-
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles		
Avals, cautions, garanties de marché	5 054	4 828
Engagements envers le personnel	-	-
Autres engagements liés à l'activité opérationnelle	1 695	718
Total des engagements donnés	6 912	5 770

Les cautions de soumission et de bonne fin données sur les grands contrats expliquent l'importance du montant du poste « Avals, cautions, garanties de marché ».

Engagements reçus

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Engagements hors bilan liés au financement		
Lignes de crédit confirmées non utilisées	4 000	3 800
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles		
Avals, cautions, garanties de marché	1 257	979
Autres engagements liés à l'activité opérationnelle	330	391
Total des engagements reçus	5 587	5 170

Nantissements d'actifs

Eiffage a renouvelé en 2016 un programme de titrisation de créances commerciales mis en place en 2002 pour s'assurer d'une source de financement à moyen terme.

Les financements de projets dans le domaine des concessions ou des partenariats public-privé nécessitent le nantissement des titres des sociétés titulaires de tels contrats, créées à cet effet, au profit des prêteurs et de leurs garants. Cette situation s'applique notamment à APRR, A'Lienor (A65), Adelaç (A41), SMTPC, Prado Sud, Secaa (Autoroute de l'avenir au Sénégal) et Eiffage Rail Express (BPL).

14. Carnet de commandes

Principes comptables

Le carnet de commandes est la somme des obligations de performance restant à exécuter à la date de clôture : les deux parties se sont engagées sans possibilité de se dédire, créant ainsi des droits et obligations exécutoires de chacun.

Concernant le métier de la promotion immobilière, il correspond au chiffre d'affaires des actes notariés signés restant à comptabiliser selon l'avancement de la construction.

Pour le secteur des concessions, il correspond aux prestations d'exploitation et de maintenance obtenues dans le cadre de contrats pluriannuels de partenariats public-privé, y compris le gros entretien et réparations sur la durée totale des contrats.

en milliards d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Construction	4,4	4,5
Infrastructures	7,9	6,4
Énergie Systèmes	3,9	3,3
Total Travaux	16,2	14,2
Immobilier	0,7	0,6
Concessions	1,0	1,0

Le carnet de commandes des branches travaux (16,2 milliards d'euros), en hausse de 14 % par rapport au 31 décembre 2019, représente 14,1 mois d'activité.

15. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020

Eiffage	100,0%	Verdun Participation 1	51,0%
Adelac (*)	51,9%	Cevm Gestion Développement	51,5%
Aéroport de Lille	90,0%	Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau	51,0%
Aéroport Toulouse-Blagnac	49,99%	Verdun Participation 2	51,0%
Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Hotelier	49,99%	Financière Eiffarie	52,0%
Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Immobilier Industriel	49,99%	APRR	52,0%
A'liénor	65,0%	AREA	51,9%
Aliae	100,0%	Area Participation	52,0%
Alliance Connectic	81,0%	Axxès (*)	17,7%
Armaneo	100,0%	Eiffarie	52,0%
ATB Participation	100,0%	Eiffage Construction	100,0%
A3 NordBayern Gmbh & Co. KG (*)	50,0%	Agea (*)	49,0%
Campus Participations 5	100,0%	Aix Brassens	60,0%
Capaix Connectic	81,0%	Asnières A3 A4 (*)	50,0%
Castalia	85,0%	Asnières Grésillons	80,0%
Cologen	100,0%	Auxinvest 2	100,0%
Dervaux Participations 11	100,0%	B3 Ecodesign	100,0%
Dervaux Participations 14	100,0%	Bagnolet Champeaux (*)	50,0%
Dervaux Participations 15	100,0%	Bagnolet Gallieni II (*)	50,0%
Dervaux Participations 17	100,0%	Bagnolet Promotion	51,0%
Eceba	100,0%	Berthelot	50,3%
Efilo	100,0%	Boulogne D5 (*)	40,0%
Eifaltis Sas	100,0%	Castel View	51,0%
Eifaltis Snc	100,0%	Chatenay-Malabry Parc-Centrale (*)	50,0%
Efi	100,0%	Chatenay Malabry Parc Central Lot A	95,0%
Eiffage Global Services	100,0%	Chatenay Malabry Parc Central Lot G	95,0%
Eiffage Lippe GmbH	100,0%	Chatenay Malabry Parc Central Lot H	50,1%
Eiffage Opération Service	100,0%	Chatenay Malabry Parc Central Lot R1	95,0%
Eiffage Rail Express	100,0%	Cherbourg Les Salines	55,0%
Eiffage Services	100,0%	Clamart Lot E2 (*)	50,0%
Eiffage Systèmes d'Information	100,0%	Clamart New ton (*)	50,0%
Eiffinov	100,0%	Clamart New ton Ilot A/B/F	50,1%
Elisa	100,0%	De la Bourdette	100,0%
Elisa Gestion	100,0%	Dinard New quay	85,0%
Energie verte de Teyssode	100,0%	Eiffage Aménagement	100,0%
Financière Laborde	100,0%	Eiffage Construction Alpes Dauphiné	100,0%
Forclum Exploitation et Services	100,0%	Eiffage Construction Alsace Franche Comté	100,0%
Isentalautobahn GmbH & Co. KG (*)	33,3%	Eiffage Construction Amélioration de l'habitat	100,0%
Laborde Gestion	100,0%	Eiffage Construction Auvergne	100,0%
Maribay	96,0%	Eiffage Construction Basse Normandie	100,0%
Maribay Infrastructures Management	51,0%	Eiffage Construction Bois	100,0%
Melaudix	100,0%	Eiffage Construction Bourgogne	100,0%
Melotech	100,0%	Eiffage Construction Bretagne	100,0%
NPBS	100,0%	Eiffage Construction Centre	100,0%
Omnium Général Laborde	100,0%	Eiffage Construction Centre Est	100,0%
Opere	100,0%	Eiffage Construction Champagne Ardenne	100,0%
Phosphore Lab	100,0%	Eiffage Construction Confluences	100,0%
RMSIEC	100,0%	Eiffage Construction Environnement Grand Ouest	100,0%
Selmatis	100,0%	Eiffage Construction Equipements	100,0%
Socfi	100,0%	Eiffage Construction Finance	100,0%
Société d'Exploitation de Toulouse Francalaz Aéroport (*)	19,5%	Eiffage Construction Gestion et Développement	100,0%
Société d'Investissement Eiffage Lille	100,0%	Eiffage Construction Grands Projets	100,0%
Société Eiffage de la Concession de l'Autoroute de l'Avenir	100,0%	Eiffage Construction Habitat	100,0%
Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (*)	32,9%	Eiffage Construction Haute Normandie	100,0%
Société Prado Sud (*)	41,5%	Eiffage Construction Ile de France	100,0%
Stade Nautique Mèrignac (*)	49,0%		

Eiffage Construction Industries Fresnay/Sarthe	100,0%	Ilot Chanterelle	100,0%
Eiffage Construction Languedoc Roussillon	100,0%	Ilot Pasteur	100,0%
Eiffage Construction Limousin	100,0%	Jdml	100,0%
Eiffage Construction Lorraine	100,0%	Les Terrasses du Parc de Sceaux	50,1%
Eiffage Construction Matériel	100,0%	Lionel Terray	100,0%
Eiffage Construction Midi Pyrénées	100,0%	Luminance	70,0%
Eiffage Construction Monaco	100,0%	Massy Galvani	100,0%
Eiffage Construction Nord	100,0%	Merignac Caue (*)	50,0%
Eiffage Construction Nord Aquitaine	100,0%	Neuilly Sur Marne - Maison Blanche	89,0%
Eiffage Construction Pays de Loire	100,0%	Ofa	100,0%
Eiffage Construction Picardie	100,0%	Otcc	100,0%
Eiffage Construction Poitou Charentes	100,0%	Paul Hochart 2/3 (*)	50,0%
Eiffage Construction Réhabilitation Centre Est	100,0%	Paris Palatino	100,0%
Eiffage Construction Résidentiel	100,0%	Parque Alverca	100,0%
Eiffage Construction Rhône Loire	100,0%	Porte de Clichy La Garenne	51,0%
Eiffage Construction Savare	100,0%	Pradeau Louvain (*)	50,0%
Eiffage Construction Sud Aquitaine	100,0%	Puteaux charcot bergères (*)	50,0%
Eiffage Construction Sud Est	100,0%	Quadrat	100,0%
Eiffage Construction Tertiaire	100,0%	Quillery Neuilly	100,0%
Eiffage Développement Grand Ouest	100,0%	Romainville Gagarine (*)	50,0%
Eiffage Gabon SA	100,0%	Romainville Vassou (*)	50,0%
Eiffage Galeria Sp. z o.o.	100,0%	RSS Dijon (*)	50,0%
Eiffage Immobilier	100,0%	Saint Cannat	51,0%
Eiffage Immobilier Centre Est	100,0%	Sablons	70,0%
Eiffage Immobilier Grand Est	100,0%	Saint Denis Boulevard Ornano (*)	50,0%
Eiffage Immobilier Grand Ouest	100,0%	St Ouen Héritage (*)	37,5%
Eiffage Immobilier Ile de France	100,0%	Saint Ouen Palaric (*)	50,0%
Eiffage Immobilier Lorraine Champagne Ardennes	100,0%	Seop	100,0%
Eiffage Immobilier Nord Est	100,0%	Socamp	100,0%
Eiffage Immobilier Nord Ouest	100,0%	Société Nouvelle Pradeau Morin	100,0%
Eiffage Immobilier Normandie Centre	100,0%	Tours Sud Ouest	66,0%
Eiffage Immobilier Occitanie	100,0%	Villiers Tir à l'arc (*)	50,0%
Eiffage Immobilier Picardie	100,0%	Wilson Chapelle (*)	50,0%
Eiffage Immobilier Polska Sp. z o.o.	100,0%	Eiffage Bénélux	100,0%
Eiffage Immobilier Sud Est	100,0%	Antw erp Recycling Company (*)	50,0%
Eiffage Immobilier Sud Ouest	100,0%	Antw erpse Bouw w erken	100,0%
Eiffage Inw estycja Poznan Sp.o.o.	100,0%	Brustar Auderloft	100,0%
Eiffage Polska Budow nictw o SA	100,0%	Brustar Logements Bouvier	100,0%
Eiffage Polska Koleje Sp. z o.o.	100,0%	Brustar Souverain	100,0%
Eiffage Suisse AG	100,0%	Cecom Center SA	100,0%
Exploração de Espaços Comerciais 1	100,0%	Combined Marine Terminal Operations Worldw ide (*)	25,0%
Exploração de Espaços Comerciais 2	100,0%	Ctow Nigéria (*)	23,5%
Fougerolle	100,0%	De Graeve Entreprises Générales	100,0%
Gagny chemin de meaux	50,1%	Eiffage Development	100,0%
Génie Civil Industriel	100,0%	Eiffage Development Vlaanderen NV	100,0%
Geyre Bellevue	100,0%	Eiffage Polska Serwis SP. Z o.o.	100,0%
Gif Moulon A2 (*)	25,0%	Entreprises Générales Louis Duchêne	100,0%
Gif Moulon A3 (*)	25,0%	Espace Rolin (*)	33,3%
Gif Moulon A4 (*)	25,0%	F-Immo	100,0%
Gif Moulon B4 B5	25,0%	Fonçière de la Nielle Sud (*)	49,0%
Hexagone Développement Immobilier	100,0%	Herbosch-Kiere	100,0%
Hotel Dieu Réalisation	80,0%	Herbosch-Kiere Marine Contractors	100,0%
Hti	100,0%	Immobilière Lucca	100,0%
Hti Nord Ouest	100,0%	Normalux (*)	25,0%

Oostvlaams Milieubeheer	100,0%	Eiffage Fondations	100,0%
Perrard	100,0%	Eiffage GC Canada Inc.	100,0%
Perrard Development	100,0%	Eiffage Génie Civil	100,0%
Picadilly 500	100,0%	Eiffage Génie Civil Antilles	100,0%
PIT Antwerpen	100,0%	Eiffage Génie Civil Comores	100,0%
Promotion Léopold (*)	30,4%	Eiffage Génie Civil Marine	100,0%
Reynders B & I	100,0%	Eiffage Génie civil Réseaux	100,0%
Romarco	100,0%	Eiffage Infra Guyane	100,0%
R4 Gent Onderhoud (*)	25,0%	Eiffage Infrastructures Canada	100,0%
Sabem	100,0%	Eiffage Infrastructures Cote d'Ivoire	100,0%
Sablon 600	100,0%	Eiffage Infrastructures Gestion et Développement	100,0%
Scaldis Salvage & Marine Contractors (*)	25,0%	Eiffage Innovative Canada	100,0%
Sennimmo	100,0%	Eiffage International	100,0%
Sodemat	100,0%	Eiffage Rail	100,0%
Valens	100,0%	Eiffage Rail Sécurité	100,0%
Vuylsteke-Eiffage NV	100,0%	Eiffage Route Centre Est	100,0%
		Eiffage Route Grand Sud	100,0%
Eiffage Infrastructures	100,0%	Eiffage Route IdF Centre Ouest	100,0%
A65 Pau - Langon	100,0%	Eiffage Route Nord Est	100,0%
AER	100,0%	Eiffage Route Sud Ouest	100,0%
Aevia	100,0%	Eiffage Sénégal	100,0%
Antrope	100,0%	Eiffage Togo	100,0%
Appia Enrobés Ouest	100,0%	Eiffage Travaux Maritimes et Fluviaux	100,0%
Appia Liants Emulsion Rhône Alpes Auvergne	100,0%	Enrobés de la Crau	100,0%
Appia Liants IdF Centre Est	100,0%	Est Granulats (*)	49,0%
Appia Liants Ouest	100,0%	Hydrotech	100,0%
Aquatest	100,0%	Jemmiron	100,0%
Biep	100,0%	La Gravelle	100,0%
Bituchimie	100,0%	Les Matériaux Enrobés du Nord	100,0%
Bocahut	100,0%	Liants Bitume du Nord	100,0%
BRCM	100,0%	Liants Routiers Vendéens	100,0%
BRH	100,0%	Matériaux Enrobés Aisne	100,0%
Budillon Rabatel	100,0%	Meccoli	100,0%
Calcaire de Stinkal	100,0%	Meccoli Elec	100,0%
Carrière Boitron	100,0%	Midi Concassage (*)	33,3%
Carrière de la Roche Blain	99,3%	Prefernord (*)	49,0%
Carrière de la Troche	99,2%	Profil TP	100,0%
Carrière des Chênes	100,0%	Recyclage de Matériaux du Nord	100,0%
Carrière des Grands Caous	100,0%	Sarzeau Carrières et Matériaux	60,0%
Carrière des Puys	70,0%	Sci de la Vauvelle	100,0%
Carrière des Roches Bleues	100,0%	Seve	100,0%
Carrière du Griset	100,0%	Sga (*)	50,0%
Carrière du Roannais	100,0%	Sgtn	100,0%
Carrière du Sud Ouest	100,0%	Sitren	99,5%
Carrières des 3 Vallées	100,0%	Société des Carrières de la 113	100,0%
Carrières et Matériaux	100,0%	Société des Carrières & Matériaux de Savoie	100,0%
Carrières Mousset	100,0%	Société des Gravières de Perreux	100,0%
Clea	100,0%	Société Matériaux de Beauce (*)	50,0%
Clere	100,0%	Solusel	100,0%
Concass Alpes	100,0%	Stinkal	65,0%
Cote	100,0%	Travaux Publics de Provence	100,0%
Desquesnes	100,0%	Travaux Publics et Assainissement	100,0%
DLE Ouest	100,0%	Verdolini Carrières	100,0%
Durance Granulats (*)	47,0%	Verdolini Recyclage	65,0%
EGC Terrassement	100,0%	Vernet	100,0%
Eiffage Démolition	100,0%	Eiffage Infra Bau SE	100,0%

Eiffage Infra-Asphalt GmbH	100,0%	lemants Qatar	41,8%
Eiffage Infra-Asphalt Trebbin GmbH	100,0%	lemants Steel Construction Middle East	42,6%
Eiffage Infra-Fräsdienst GmbH	100,0%	lemants Steel Construction Services Cyprus	87,0%
Eiffage Infra-Hochbau GmbH	100,0%	Lonete	87,0%
Eiffage Infra-Lärmschutz GmbH	100,0%	Sea and Land Project Engineering Ltd	87,0%
Eiffage Infra-Nordwest GmbH	100,0%	Smulders Group NV	87,0%
Eiffage Infra-Ost GmbH	100,0%	Smulders Projects Belgium	87,0%
Eiffage Infra-OWL GmbH	100,0%	Smulders Projects International	87,0%
Eiffage Infra-Rohstoffe GmbH	100,0%	Smulders Projects Malaysia	87,0%
Eiffage Infra-Spezialtiefbau	100,0%	Smulders Projects Taiwan Ltd	87,0%
Eiffage Infra-Sud GmbH	100,0%	Smulders Projects UK Ltd	87,0%
Eiffage Infra-Vortriebstechnik GmbH	100,0%	Spomasz	84,3%
Eiffage Infra-West GmbH	100,0%	Willem's Staalconstructies	87,0%
Eiffage PPP GmbH	100,0%		
Eiffage Rail Nordic AB	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Participations	100,0%
Eiffage Infra-Sudwest	100,0%	AP2M	100,0%
Elektrotechnik Bohn GmbH	100,0%	Bousquet	100,0%
Karl Wilhelm Faber GmbH	100,0%	Bruay lumières	100,0%
MDM Rohr und Stahlhandel	100,0%	CE2I	100,0%
Nat Fortune GmbH	100,0%	Charbonnage de France Ingénierie (*)	40,0%
Nat Hungária Villamos Szereléstechnikai Kft	100,0%	Coge Richardière	100,0%
Nat Neuberger Anlagen-Technik AG	100,0%	Coge SE	100,0%
Schwiebelsky Faber GmbH Kanalsanierung (*)	50,0%	Crystal	100,0%
Schwarz & Grantz GmbH Hamburg	100,0%	Crystal S.A.M.	100,0%
Schwarz & Grant Schleswig-Holstein GmbH	100,0%	Cy-Fes-Htb	100,0%
Schwarz & Grant Schwerin GmbH	100,0%	Demil	100,0%
S.C. Wittfeld RO SRL	100,0%	Egef	100,0%
Eiffage Infraestructuras	100,0%	Eiffage Energie Bretagne Pays de Loire	100,0%
Bulk Logistics SLU	100,0%	Eiffage Energie Ferroviaire	100,0%
Contratas y Aglomerados Las Cabezuelas	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clemessy Services	100,0%
Eiffage Infraestructuras Gestion y Desarrollo	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Albares	100,0%
E.I. Mobile Equipment S.L.U.	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Alsace Franche Comté	100,0%
Faber Viam	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Alsace Sanitaire Chauffage	100,0%
Masfalt	98,3%	Eiffage Energie Systèmes - Arthésis	100,0%
Mebisa (*)	43,0%	Eiffage Energie Systèmes - Aquitaine	100,0%
Sgasa	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Automatismes & Robotique	100,0%
Aglomerados Albacete	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Autom's	100,0%
Aglomerados Los Serranos	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Barth	100,0%
Extraccion de Aridos Sierra Negra	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Basse Normandie	100,0%
Serrano Aznar Obras Publicas	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Bourgogne Champagne	100,0%
Eiffage Métal	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Cassagne	100,0%
Albatracker	50,1%	Eiffage Energie Systèmes - Centre Loire	100,0%
Eiffel Deutschland Stahltechnologie GmbH	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Chamayou	100,0%
Eiffage Métal Antilles Guyane	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Centre Est	100,0%
Eiffage Métal España	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Est	100,0%
Eiffage Métal Gestion y Desarrollo	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Idf	100,0%
Eiffel Nigeria Limited	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Méditerranée	100,0%
EM UK limited	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Nord	100,0%
Stahlbau Consult GmbH	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Normandie	100,0%
Stahlbau Engineering Hannover GmbH	100,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Nouvelle Aquitaine	100,0%
Unibridge (*)	49,0%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Ouest	100,0%
Angus Consulting Engineers Pvt Ltd	44,4%	Eiffage Energie Systèmes - Clévia Sud-Ouest	100,0%
Boombeke	87,0%	Eiffage Energie Systèmes - EIS VDR	100,0%
Hoolst	87,0%	Eiffage Energie Systèmes - Elec 2000	100,0%
lemants France	87,0%	Eiffage Energie Systèmes - Electronique	100,0%
lemants NV	87,0%	Eiffage Energie Systèmes - Expair	100,0%

Eiffage Energie Systèmes Ferroviaires	100,0%	Forclum Energies Services Benin	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Fontanie	100,0%	Forclum Grands Travaux Tertiaires	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - G.CLIM	100,0%	Forclum Numérique	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Ger2i	100,0%	Frem	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Gestion & Développement	100,0%	Frem Maroc	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Guadeloupe	100,0%	Frigoservice (*)	22,9%
Eiffage Energie Systèmes - Guyane	100,0%	Ger2i Maroc	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Haute Normandie	100,0%	Ger2i Méditerranée	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Ile de France	100,0%	GIE Eiffage Energie Systèmes Ferroviaires	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Indus Nord	100,0%	Holdclim	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Informiciel	100,0%	Irelem	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Infra Loire Auvergne	100,0%	JJ Tome	57,2%
Eiffage Energie Systèmes - Infra Nord	100,0%	JJ Tome Mexico	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Infra Rhône Alpes	100,0%	JJ Tome Mozambique	57,2%
Eiffage Energie Systèmes - Iperion	100,0%	La Rosaie	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - IT Loire Auvergne	100,0%	Lux	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - IT Rhône Alpes	100,0%	Luxsolis Enr	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Lohner	100,0%	Luxsolis Enr Ingenierie	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Lohner Maintenance et Technique	100,0%	Résintel	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Loire Océan	100,0%	Sacem	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Lorraine Marne Ardennes	100,0%	Saitel	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Maine Bretagne	100,0%	Saitel Bretagne Sud	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Martinique	100,0%	Seath	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Méditerranée	100,0%	Société Nouvelle Zhendre	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Nord	100,0%	Automation Technique Industrie	90,0%
Eiffage Energie Systèmes - Paul Herrbach	100,0%	Automation Technique Informatique	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Poitou Charentes	100,0%	Collignon Eng	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Pourcelot	100,0%	Collignon Luxembourg	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Provence	100,0%	Ecv	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Proxilor	100,0%	Fexim	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Quercy Rouergue Gevaudan	100,0%	Luxys	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Régions France	100,0%	Vse	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Réseaux & Solutions	100,0%	Yvan Paque	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Service ldf	100,0%	Eiffage Energia	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Services	100,0%	Conscytac	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Sud Ouest	100,0%	E.D.S. Ingenieria y Montajes	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Telecom	100,0%	Eiffage Energia Chile Limitada	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Telecom ldf-Noe	100,0%	Eiffage Energia Jamaïca	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Télécom Metralor	100,0%	Eiffage Energia Mexico	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Telecom Sud Est	100,0%	Eiffage Energia Pérou	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Therco Assistance Chauffage	100,0%	Electromedical	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Therminox	100,0%	F10 Factoria de Serveis Electricis	80,0%
Eiffage Energie Systèmes - Thermo Sud	100,0%	Inesi	42,9%
Eiffage Energie Systèmes - Transport & Distribution	100,0%	Instalaciones Electricas y Bobinajes	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Val de Loire	100,0%	Irati Ingenieros	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Wetec	100,0%	Elomech Elektroanlagen GmbH	90,0%
Eiffage Energie Transport & Distribution Burkina Faso	100,0%	Eloprojekt	90,0%
Eiffage Energie Transport & Distribution Sénégal	100,0%	Eloservice	90,0%
Eiffel Industrie Côte d'Ivoire	100,0%	Neugebauer GmbH	45,9%
Eiffel Industrie GmbH	100,0%	Teloplan	54,0%
Electrum	100,0%	Goyer	100,0%
Elettromeccanica Galli Spa	51,0%	Alubic Sp. z o.o.	100,0%
Energie 2015	100,0%	Defor	77,5%
Entreprise Caraïbienne des Réseaux Electriques	100,0%	F et G Nieruchomosci (*)	48,6%
Flow ergy Asnières	70,0%	Goyer UK	100,0%
Flow ergy Clamart	80,0%	Y Group	100,0%

Y Energie	100,0%
Y Systems	100,0%
Kropman Holding	51,0%
Avics	40,8%
Buildings Services Amersfoort	35,7%
Kropman Installatietechniek	51,0%
Kropman Onroerend Goed	51,0%
Lucrum Professionals	35,7%
OpenXS	40,8%
Installatiebedrijf Roderland	25,0%
Installationsbetrieb Roderland GmbH	25,0%
Eiffage Energie Systèmes Clemessy	99,9%
Clemessy Automatizare	99,9%
Clemessy España	99,9%
Clemessy I&E GmbH	99,9%
Clemessy Maroc	99,9%
Clemessy Rus	99,9%
Clemessy Shanghai Mechanical and Electrical Technology Co.	99,9%
Clemessy Switzerland	99,9%
Eiffage Energie Systèmes - Clemessy Motors	99,9%
Eiffage Energie Systèmes - Cogelub	99,8%
Eiffage Energie Systèmes - Dynae	79,8%
Eiffage Energie Systèmes - Eis	99,9%
Eiffage Energie Systèmes - Emcs Nord	99,9%
Eiffage Energie Systèmes - Fluides IT	99,9%
Eiffage Energie Systèmes - Game Ingenierie	99,8%
Eiffage Energie Systèmes - Game Travaux	99,8%
Eiffage Energie Systèmes - Lab Assistance	99,8%
Eiffage Energie Systèmes - Meci	100,0%
Eiffage Energie Systèmes - Secauto	99,8%
Eiffage Energie Systèmes - Seh	99,8%
Hylene	99,9%
Javel	99,9%
Lebas Industrie	99,9%
Petillot Location Services	99,9%
Rmt I&E GmbH	99,9%
Société Précision Générale	100,0%
Teseo	99,9%

* Sociétés mises en équivalence.

Nota :

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages d'intérêts directs et indirects détenus par la société mère Eiffage S.A.
 Cette liste avec les adresses et numéros de Siren de ces sociétés est disponible au siège du Groupe.